

Informations pratiques UFR SHA et Guide des études du département de psychologie

2026 – 2027



SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES UFR SHA	4
<i>Accueil.....</i>	<i>4</i>
<i>Scolarité</i>	<i>4</i>
<i>Relations Internationales</i>	<i>5</i>
<i>Pôle Relations internationales – UFR SHA</i>	<i>5</i>
<i>Service Insertion & Orientation.....</i>	<i>6</i>
<i>Accompagnement de proximité au sein de l’UFR.....</i>	<i>6</i>
<i>Les stages</i>	<i>6</i>
<i>Emploi du temps</i>	<i>9</i>
Consulter son emploi du temps (EDT).....	9
Personnaliser son emploi du temps en sélectionnant ses groupes d’enseignement.....	9
Comment lire une séance d’enseignement	10
Consulter le planning des salles du bâtiment.....	10
<i>Services numériques.....</i>	<i>11</i>
<i>Reprographie.....</i>	<i>12</i>
<i>Bibliothèques.....</i>	<i>12</i>
Bibliothèque universitaire Michel Foucault	12
Bibliothèque Lettres et Sciences humaines - La Ruche :	13
Bibliothèque de géographie :	13
<i>Lieux de convivialité :</i>	<i>14</i>
<i>Vente de goodies de l’UFR SHA</i>	<i>15</i>
<i>Suivre l’actualité de l’UFR SHA.....</i>	<i>15</i>
<i>Événement de la rentrée.....</i>	<i>15</i>
<i>Sécurité.....</i>	<i>16</i>
INFORMATIONS DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE	18
<i>Préambule</i>	<i>18</i>
<i>Administration : où s’adresser.....</i>	<i>19</i>
<i>Personnes Enseignantes-chercheuses et personnel du Département</i>	<i>23</i>
Les enseignants en psychologie.....	24
<i>Les formations en psychologie</i>	<i>28</i>
1/ Assurer une formation générale universitaire (Licence)	28
2/ Former des psychologues (Master)	28
<i>Quelques liens internet essentiels à l’information</i>	<i>28</i>
<i>Tutorat.....</i>	<i>29</i>
<i>Les associations étudiantes de psychologie à Poitiers.....</i>	<i>29</i>
<i>Les lieux.....</i>	<i>30</i>
<i>Informatique.....</i>	<i>31</i>
<i>Étudiant-e en situation de handicap.....</i>	<i>32</i>
<i>Dispositif enseignant-e-référent -e pour les L1</i>	<i>32</i>
<i>Règles concernant le déroulement des examens</i>	<i>33</i>
LES ETUDES DE LICENCE – MENTION PSYCHOLOGIE	35
<i>Les modalités de contrôle de connaissances : principes généraux.....</i>	<i>37</i>
<i>Validation des Unités d’Enseignement (UE), des semestres et années.....</i>	<i>38</i>

<i>Bonus engagement.....</i>	<i>38</i>
<i>Responsables d'années (L1, L2 et L3) et tableaux des UE Licence.....</i>	<i>39</i>
<i>Descriptifs des enseignements de Licence mention psychologie</i>	<i>46</i>
LES ETUDES DE MASTER – MENTION PSYCHOLOGIE	84
<i>La formation de master</i>	<i>84</i>
<i>Les modalités de contrôle de connaissances et Validation des UE</i>	<i>86</i>
<i>Les différents parcours de Master mention psychologie.....</i>	<i>86</i>
<i>Révision du Code de déontologie des psychologues de mars 1996 – Actualisation 2012</i>	<i>87</i>

Informations pratiques UFR SHA

Accueil

Téléphone : 05 49 45 45 45 | email : accueil.sha@univ-poitiers.fr

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel Fumé bâtiment E15 :

Téléphone : 05 49 45 45 45

Accueil physique et téléphonique du bâtiment A4 :

Téléphone : 05 49 45 32 53

Accueil physique et téléphonique du Pavillon Musique & Danse bâtiment E8 :

Téléphone : 05 49 45 64 65

Les **objets trouvés** se trouvent aux accueils de chaque bâtiment.

Scolarité

Le service scolarité de l'UFR Sciences humaines et arts est chargé du suivi des étudiant-es de leur inscription administrative jusqu'à la fin de leur cursus universitaire et la délivrance des diplômes.

Il peut répondre à toutes les questions portant notamment sur : les inscriptions administratives et pédagogiques aux examens, le contrat d'aménagement des études (CAE), les justificatifs d'absence, les examens, les résultats, les relevés de notes officiels, les attestations de réussite, la remise des diplômes, les transferts du dossier universitaire vers une autre université, les césures, les remboursements des droits d'inscription pour les étudiant-es boursiers, le dispositif sur la santé menstruelle... ou rediriger les étudiant-es vers un autre service selon les demandes (Safire, Insertion, Pôle handicap...).

Le service scolarité doit être informé en cas de changement de la situation administrative de l'étudiant-e (mariage, nouvelle adresse, n° de téléphone, changement de nom de famille/prénom), de demande d'annulation de l'inscription administrative, de démission des études...

Le service est organisé en 3 pôles. Merci de consulter le site de l'UFR SHA pour connaître la répartition des formations selon les gestionnaires : [rubrique Espace étudiant > Scolarité > Contacts](#)

Pôle formations Centre-ville (Hôtel Fumé - Bât E15 au 1er étage)

Pôle formations Campus (bâtiment A4 au 1er étage)

Pôle Relations internationales (R.I) (Hôtel Fumé – Bât E15 – au 1er étage)

Relations Internationales

Les départements de l'UFR Sciences Humaines et Arts de l'Université de Poitiers offrent une variété de destinations pour effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger, dans le cadre de différents programmes d'échange, à partir de la deuxième année de licence.

L'étudiant·e en mobilité reste inscrit·e à l'Université de Poitiers, où il/elle s'acquitte des frais d'inscription pour l'année concernée et effectue son inscription pédagogique. Il/elle est exonéré·e des droits d'inscription dans l'université d'accueil.

Les cours suivis à l'étranger sont validés par l'Université de Poitiers grâce aux crédits ECTS (European Credit Transfer System) obtenus. L'étudiant·e doit se rapprocher autant que possible des unités d'enseignement (UE) du cursus suivi à Poitiers. Les étudiant·es accueilli·es dans le cadre d'un programme d'échange ne peuvent en aucun cas prétendre au diplôme de l'université d'accueil : seul le diplôme délivré par l'Université de Poitiers sera reconnu.

Il est important d'anticiper la question linguistique en fonction de la destination et du projet de mobilité.

Pour en savoir plus :

Site de l'Université : univ-poitiers.fr/souvrir-a-linternational

Site de l'UFR SHA : sha.univ-poitiers.fr/international/

Pôle Relations internationales – UFR SHA

Téléphone : 05 49 45 44 04 | email : sha.international@univ-poitiers.fr

Hôtel Fumé, 8 rue René Descartes – Bât. E15 – Scolarité centre-ville

Référent.e Relations internationales – Département de Psychologie

Ivane Nuel (ivane.nuel@univ-poitiers.fr)

Service Insertion & Orientation

Le service Insertion-orientation, situé au rez-de-chaussée du site de l'Hôtel Fumé au centre-ville de Poitiers, est le point d'accueil de tout.e étudiant.e souhaitant obtenir des informations sur l'orientation, les stages et l'insertion professionnelle en Sciences humaines et arts.

Accompagnement de proximité au sein de l'UFR

Le service Insertion-orientation de l'UFR SHA vous propose un accompagnement personnalisé sous forme de rendez-vous individuels :

Écoute de proximité pour les questions liées à votre orientation ou réorientation

Informations sur les parcours de formation, sur le choix des filières à l'université ou en dehors de l'université

Accompagnement pour faire le point sur vos atouts, la construction de votre parcours d'études et les débouchés professionnels

Aide pour réaliser un CV ou une lettre de motivation, préparer un entretien

Les stages

S'immerger dans un milieu professionnel en réalisant un stage est le meilleur moyen de découvrir la réalité d'un métier et de préciser son projet. Quel que soit votre parcours, c'est l'occasion pour vous de développer des compétences et de bâtir un réseau relationnel.

Dans ce cadre, le bureau des stages du service Insertion-orientation vous appuie dans vos démarches administratives de conventions de stages. Il en assure la validation et le suivi.

Vous pouvez retrouver toutes informations relatives au stage sur le site de l'UFR SHA et dans le vadémécum.

Service Insertion-orientation

sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/insertion/

Hôtel Fumé – Bâtiment E15

8 rue René Descartes
TSA 81118
86073 POITIERS Cedex 9

Laetitia Bertrand
Responsable du service
Insertion-orientation
insertion.sha@univ-poitiers.fr
Tél : 05 16 01 23 41

Carole Dubois
Gestionnaire des conventions des
stages
stages.sha@univ-poitiers.fr
Tél : 05 49 45 45 15

VADEMECUM DES STAGES

Les étapes à suivre :

- Trouver une structure d'accueil et fixer des dates des stages en cohérence avec le calendrier universitaire (entre le 1er septembre et le 31 août).
- Recueillir les informations liées au stage sur la « Fiche de saisie étudiant » disponible sur le site internet de l'UFR (rubrique « Espace étudiant » → « Insertion pro et stage »).
- Réaliser la demande de convention sur Arexis.
- Attendre la validation pédagogique puis la validation administrative.
- Editer et imprimer la convention depuis Arexis en 3 exemplaires et obtenir les signatures (manuscrites ou numériques) de l'ensemble des parties sur chacun des 3 exemplaires.

Les règles à respecter :

- Engager les démarches administratives au moins 3 semaines avant la date de début de stage envisagée (20 jours ouvrés de traitement en moyenne pour le processus complet/ tenir compte des jours fériés et des pauses pédagogiques)

- Ne pas débuter le stage tant que la convention n'est pas signée par l'ensemble des parties.

En cas de non-respect → l'organisme d'accueil se met dans l'illégalité et l'étudiant·e n'est pas couvert·e pour le risque accident du travail/ accident de trajet.

- Réaliser le stage durant l'année universitaire d'inscription, entre le 1^{er} septembre et le 31 août (sous réserve de réaliser la demande de convention avant début juillet de l'année universitaire d'inscription).

- Ne pas prévoir une date initiale de fin stage (via la convention initiale ou un avenant) au-delà du **31 août** de l'année universitaire d'inscription.

Dans le cas d'une demande de prolongation de stage (jusqu'au 31 août maximum), la demande d'avenant doit se faire avant la fermeture estivale de l'université.

- Il n'est pas possible de signer une convention de stage avant le 31 août par anticipation de l'année universitaire suivante, pour un stage corrélé à une année d'étude supérieure.

Pour toute question consulter la FAQ sur le site internet de l'UFR ou contacter le bureau des stages : stages.sha@univ-poitiers.fr

Emploi du temps

Les cours ont lieu de 8h00 à 20h30 du lundi au jeudi et jusqu'à 20h le vendredi. Le jeudi après-midi est libéré pour le sport, les associations etc. Certains cours peuvent néanmoins avoir lieu le jeudi à 18h. Consultez le calendrier pédagogique de SHA pour connaître les semaines de cours, les pauses pédagogiques et les semaines d'examens (pour ceux qui sont concernés).

Attention, votre emploi du temps n'est pas toujours le même d'une semaine à l'autre. Notamment, il est possible qu'il soit très différent entre la première partie du semestre et la deuxième. Un conseil, prenez le temps de regarder toutes les semaines.

Consulter son emploi du temps (EDT)

Les étudiant-es inscrit-es administrativement peuvent consulter les emplois du temps :

- avec ADE / UPplanning dans l'espace numérique de travail IRIS,
- ou via l'application UnivPoitiers sur Smartphone (attention cela n'est pas toujours fiable selon les modèles de téléphone et toutes les informations ne sont pas affichées)

Vous trouverez plus d'information sur la page de l'Université de Poitiers, menu "Vivre les campus", rubrique "Etudier" puis "[Application UnivPoitiers](#)"

NB : Les étudiant-es non encore inscrit-es, ainsi que tout usager, peuvent consulter les emplois du temps en allant sur le site de l'UFR SHA – Rubrique [Espace étudiant](#) puis [Scolarité – Emploi du temps](#)

Personnaliser son emploi du temps en sélectionnant ses groupes d'enseignement

Lors de la connexion, par défaut l'arborescence des « Groupes d'étudiants » s'ouvre automatiquement sur l'emploi du temps de votre filière.

A chaque début de semestre, vous devez sélectionner vos groupes parmi les sous-groupes de votre formation : CM, TD des UE1/2/3, TP s'il y a lieu, groupe de l'UE4 choisie, groupe de langue vivante, UE d'ouverture (pour les L2 au semestre 4).

Si vous choisissez une autre langue que l'anglais, sélectionnez le groupe de TD qui vous sera indiqué par l'enseignant de la Maison des Langues dans le dossier dédié aux langues "L1 L2 L3 Espagnol Allemand Italien (UE5 LV)".

Pour sélectionner plusieurs groupes d'étudiant·es, utilisez la combinaison [ctrl] + [clic]. Pour conserver cette sélection, vous devez la mettre en favori.

Comment lire une séance d'enseignement

Notez qu'au cours de l'année, les enseignements pourront parfois avoir lieu dans un autre bâtiment que le bâtiment habituel ; et même sur un autre site que le site habituel. Pensez à vérifier à l'avance où auront lieu vos cours. Un [plan de l'université](#) avec les numéros des bâtiments est disponible sur le site Internet de l'Université de Poitiers. Dans la mesure du possible, nous prévoyons 1/4h ou 1/2h de temps de trajet pour changer de site selon la distance.

Les salles sont attribuées au moins 1 semaine à l'avance. Si la salle est « non renseignée » quelques jours avant l'enseignement, c'est qu'une demande de réservation dans un autre bâtiment est en cours : elle sera attribuée au plus tard 24h avant.

Les EDT du 2ème semestre sont faits en décembre, parfois tardivement notamment pour les masters. Attention, il est fréquent d'avoir des ajustements, parfois impactant, en début de semestre.

NB : Seuls les enseignant·es peuvent demander une modification de planning et d'attribution de salle au service de gestion des EDT.

Consulter le planning des salles du bâtiment

L'écran situé dans le local d'accueil du bâtiment A4 vous indique le planning de réservation des salles du bâtiment A4 pour la journée. Cela vous permet de vérifier votre salle de cours et également de connaître les salles disponibles pour travailler en groupes ou sur ordinateur dans la salle informatique 15.

Un écran est également disponible au Pavillon universitaire musique et danse pour visualiser les emplois du temps.

PLANNING	
	Lundi 14/07/2025
07h30	
08h00	
08h30	
09h00	"Libellé de l'enseignement" CM Salle 104 [E16] GABET MARINA LI SHA 08h30 - 10h30 S1 UE1
09h30	
10h00	
10h30	
11h00	
11h30	
12h00	

Type CM/TD/TP...

bâtiment

enseignant

groupe d'étudiants

semestre et numéro d'UE

la couleur est fonction de l'UE

Services numériques

L'Université de Poitiers met à disposition de ses étudiant·es un environnement numérique de travail : iris.univ-poitiers.fr

Ce portail devient le point d'entrée unique pour accéder à l'ensemble des services numériques de l'université (emails, emploi du temps, certificat de scolarité, relevé de notes, cours en ligne...).

Pour y accéder, vous aurez besoin d'un compte informatique nommé le compte SEL. Vous avez reçu un mail pour l'activer à votre inscription.

Le site de l'UFR SHA – Espace Étudiant – Rubrique "[Services numériques](#)" vous présente les services numériques qui sont à votre disposition, notamment :

- Le fonctionnement du réseau WIFI de l'Université de Poitiers
 - Préférez l'usage du réseau Eduroam. Connectez-vous avec votre adresse email et votre mot de passe du compte SEL
- Les salles informatiques en libre accès en dehors des cours :
 - Dans le bâtiment E18 : salle info5, à côté de l'entrée de la BUMF
 - Dans le bâtiment A4 : salle 15, au 1er étage face à l'escalier principal
 - Dans le bâtiment E8 : 2 postes informatiques en salle de travail
- L'accès à la suite Microsoft Office pour votre ordinateur personnel
 - Word, Excel, PowerPoint... gratuitement pendant le temps de votre scolarité à l'Université de Poitiers.

Besoin d'aide ? Contactez l'assistance : assistance@support.univ-poitiers.fr

Ou le service informatique de l'UFR SHA : informatique.sha@univ-poitiers.fr

Reprographie

Située au 1^{er} étage du bâtiment E15 du site de l'Hôtel Fumé (juste avant la scolarité), le service de reprographie donne aux étudiant·es la possibilité de réaliser leurs travaux d'impressions. Les tarifs proposés sont les suivants :

Noms des utilisateurs	nombre photocopies N et B tarif voté le 03/04/2024	Photocopies couleurs tarif voté le 03/04/2024	nombre de spirales (couvertures reliées) tarif voté le 12/12/2005	nombre de transparents tarif voté le 13/12/2004	nombre de transparents couleurs tarif voté le 19/04/2010	nombre de reliures thermo-collés tarif voté le 13/05/2008	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A1 tarif voté le 03/04/2024	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A2 tarif voté le 03/04/2024	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A3 tarif voté le 03/04/2024	TRACEUR JET D'ENCRE TAILLE A4 tarif voté le 03/04/2024
	0,04	0,07	0,80	0,30	0,40	1,50	12,50	7,00	3,50	1,80

Poitiers centre-ville – site Hôtel Fumé – 8 rue René Descartes – bât. E15 – 1^{er} étage

Téléphone : 05 49 80 45 07 | email : repro.centreville.sha@univ-poitiers.fr

Horaires : 8h-11h30 du lundi au vendredi

NB : La reprographie du bâtiment A4 n'est pas ouverte aux étudiant·es mais seulement aux enseignant·es.

Bibliothèques

Bibliothèque universitaire Michel Foucault

Située au centre-ville, la bibliothèque vous accueille au 4^e étage (espace études) et au 5^e étage (espace recherche) du bâtiment E18.

Vous y trouverez toute la documentation nécessaire pour vos études, de la licence au doctorat, imprimée et en ligne, dans les disciplines suivantes : Histoire, Histoire de l'art, Archéologie, Sciences de l'information, Philosophie, Musicologie, Sociologie et Anthropologie.

L'équipe des bibliothécaires et moniteur·trices étudiant·es est à votre disposition toute l'année pour vous accompagner.

Horaires d'ouverture :

Horaires réduits pendant les pauses pédagogiques et en été ([voir site web](#)).

- **Espace études** : du lundi au jeudi, de 8h30 à 19h30 / vendredi, de 8h30 à 18h45
- **Espace recherche** : du lundi au vendredi, de 9h à 17h (accès étendu sur accréditation)

BU Michel Foucault – Site Hôtel Fumé - bâtiment E18 – 23 rue des carmélites

Téléphone : 05 49 45 45 34 | email : scd@support.univ-poitiers.fr

Site web : bu.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/bu-michel-foucault/

Bibliothèque Lettres et Sciences humaines - La Ruche :

Située sur le campus de Poitiers (bâtiment A2), la bibliothèque La Ruche propose toute la documentation nécessaire pour vos études de la Licence au Doctorat en sciences humaines, et particulièrement dans les domaines de la géographie et **de la psychologie**.

L'équipe des bibliothécaires et moniteurs étudiant-es est à votre disposition toute l'année pour vous accompagner.

Horaires d'ouverture :

Horaires réduits pendant les pauses pédagogiques et en été ([voir site web](#)).

- Lundi – Jeudi : 8h30 - 22h00
- Vendredi : 8h30 - 19h30
- Samedi : 9h00 - 17h00

La Ruche - bâtiment A2 - 1, allée Jeanne Chauvin à Poitiers

Téléphone : 05 49 45 33 08 | email : scd@support.univ-poitiers.fr

Site web : bu.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/bu-lettres/

Bibliothèque de géographie :

Le Département de Géographie dispose d'une bibliothèque et d'une cartothèque situées au premier étage du bâtiment A4 (accès via l'escalier près de l'amphithéâtre C). Les usagers sont accueillis dans un espace de travail où 4 postes informatiques sont disponibles pour la recherche de documents via le site du Service Commun de Documentation (SCD) : bu.univ-poitiers.fr

Téléphone : 05 49 45 41 52 | email : nathalie.eveillard@univ-poitiers.fr

Site web : sha.univ-poitiers.fr/geo/bibliotheque/

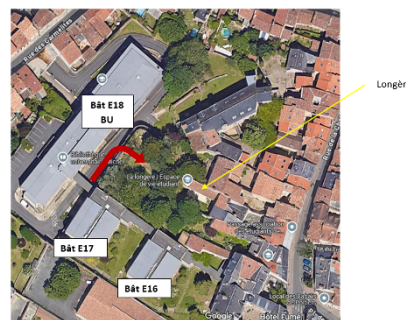
Lieux de convivialité :

Centre-ville :

- **La Longère :**

Lieu de détente à disposition des étudiant·es. Espace intérieur et terrasse pour déjeuner avec 3 micro-ondes. Accès WIFI.

Pour y accéder, en sortant du bâtiment E17, longez la passerelle sur votre droite sur quelques mètres puis empruntez les escaliers sur votre droite. La longère se situe au fond du jardin.



- **Hall E18 niveau 4 :**

Espace de travail collaboratif, à disposition des banquettes et tables de travail, avec prises électriques et USB. Accès libre à la salle informatique info5 lorsqu'il n'y a pas de cours.

Campus :

- **Bâtiment A4 :**

Vous trouverez deux zones de détente avec des fauteuils et des canapés dans ce bâtiment : au rez-de-chaussée au bout du couloir des amphithéâtres et au 1er étage au fond du couloir de la scolarité.

La salle de travail des étudiant·es est une zone pour travailler en silence. Pour travailler en groupe, vous pouvez regarder le planning des salles (écran dans le local d'accueil) et utiliser une salle où il n'y a pas d'enseignement.

Vente de goodies de l'UFR SHA

L'UFR Sciences humaines et arts propose aux étudiant-es sa collection de goodies pour porter les couleurs de l'établissement : textiles, matériel de bureau et accessoires divers. Retrouvez le catalogue ici : sha.univ-poitiers.fr/goodies/

Service Communication – Site Hôtel Fumé – Bât. E15 RDC

Téléphone : 05 49 45 45 74 | email : communication.sha@univ-poitiers.fr

Suivre l'actualité de l'UFR SHA

Pour connaître l'actualité de l'UFR SHA, différents canaux d'information sont mis à votre disposition :

- **Page d'accueil de votre environnement numérique de travail** : iris.univ-poitiers.fr
- **Réseaux sociaux** :
 - Instagram : [@ufr_sha_up](https://www.instagram.com/ufr_sha_up)
 - Facebook : [UFR SHA - Poitiers](https://www.facebook.com/UFR.SHA-Poitiers)
- **Site web de l'UFR SHA, rubrique « Actualités »** : sha.univ-poitiers.fr/actualites/
- **Écrans et panneaux d'affichage**

Service Communication – Site Hôtel Fumé – Bât. E15 RDC

Téléphone : 05 49 45 45 74 | email : communication.sha@univ-poitiers.fr

Événement de la rentrée

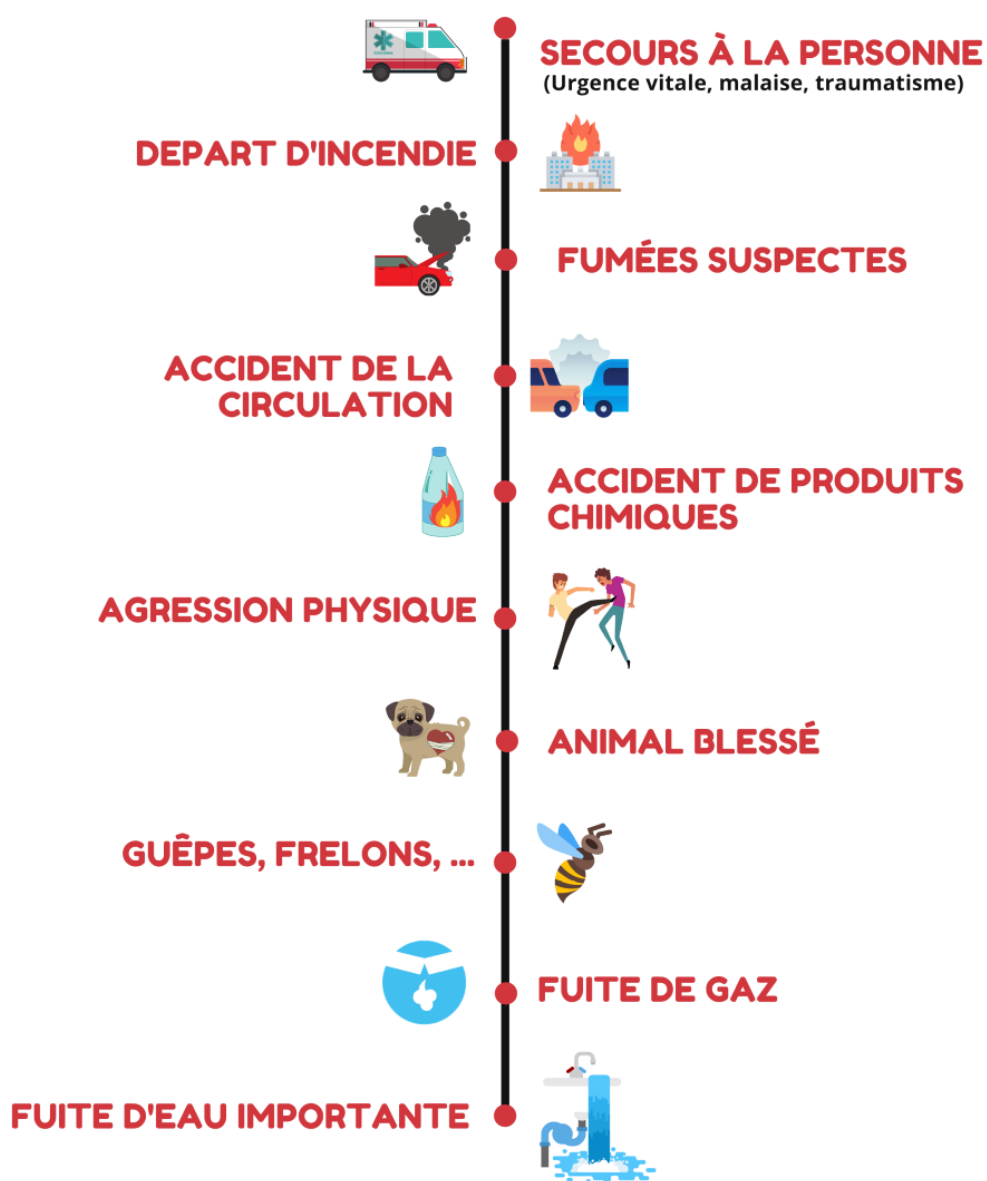
Fête de la rentrée de l'UFR SHA

Le **jeudi 24 septembre 2026 à partir de 16h**, l'UFR Sciences humaines et arts fête la rentrée dans les jardins et les bâtiments E15 & E16 de l'Hôtel Fumé. De nombreuses animations gratuites au programme, ouvertes à tous les étudiant-es de l'UFR SHA (jeux de société, jeux en bois, kiosque sucré gratuit, buvette gratuite, scène musicale ouverte et village universitaire, culturel et associatif).

Sécurité



BESOIN DE SECOURS ?



APPELEZ LE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE
05 49 45 35 00

*Le service sécurité incendie est opérationnel du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00
selon le calendrier d'ouverture de l'établissement.*

*En dehors de ces horaires ou en cas de non réponse, vous pouvez contacter directement le
15 (SAMU), 17 (POLICE), 18 (POMPIERS).*

NUMÉRO D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT OU INCIDENT

05 49 45 35 00

Afin que soient assurés l'accueil et l'orientation des secours :

- Indiquez N° du bâtiment, étage, N° de salle, adresse
- Nom du ou des blessés, âge approximatif, état...
- Votre nom et votre N° de téléphone

Ne raccrochez pas en premier, attendez l'arrivée des premiers secours. Prévenez un Sauveteur, Secouriste du Travail (liste affichée dans l'ensemble des bâtiments).

Si vous êtes bloqué par la fumée, baissez-vous près du sol.

Ne revenez pas jamais en arrière, n'ouvrez pas les fenêtres et fermez les portes.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALARME SONORE

- Evacuation du bâtiment, quittez immédiatement votre poste de travail dans le calme.
- En quittant une salle, il faut s'assurer que les fenêtres et les portes soient fermées (ne pas fermer à clef).
- **Evacuez par les escaliers ou les issues de secours en respectant les consignes des agents d'évacuation.**
- **N'utilisez pas les ascenseurs.**
- **Dirigez-vous vers le point de rassemblement du bâtiment.**

Attendez l'autorisation du responsable d'évacuation avant de regagner votre salle de travail.

Informations Département de Psychologie

Préambule

Ce guide regroupe les principales informations concernant l'organisation des études au département de psychologie de l'université de Poitiers – UFR Sciences Humaines et Arts. Sa première fonction est d'aider chaque étudiant·e à mieux se repérer dans le système de formation.

Ce guide est synthétique et ne se veut pas exhaustif ; il a pour vocation de permettre à chaque personne inscrite dans la formation d'avoir des clés générales de compréhension, ainsi que des contacts utiles pour répondre à ses questionnements sur la formation ou l'organisation des études.

Tout d'abord, l'étudiant·e au département de psychologie doit comprendre que son diplôme préparé relève du domaine des sciences humaines et sociales (SHS) auquel est clairement marquée une empreinte disciplinaire : la psychologie. En d'autres termes, chaque inscrit·e en Licence mention psychologie prépare un diplôme Licence SHS mention psychologie à l'université de Poitiers (cf. illustration ci-dessous).

Cette appartenance n'est pas anodine : chaque personne inscrite dans la formation se doit d'être au fait des éléments relatifs à ses différents « statuts » : les informations relatives à l'université de Poitiers, à la composante SHA, au département de formation psychologie.

Chaque fois qu'une question se présente, il convient de se reporter au présent guide pour s'assurer qu'une réponse n'est pas déjà prévue ; et par ailleurs l'étudiant·e a à sa disposition différents sites internet porteurs de nombreuses informations (voir pages 22-24 du présent guide).

Nous souhaitons à toute la communauté étudiante du département de psychologie une année de formation riche de connaissances et d'épanouissement.

L'équipe pédagogique et administrative du département de psychologie.

Marie-Amélie Martinie et Emilie Dujardin, co-directrices du département de formation

université de Poitiers



UFR
Sciences Humaines &
Arts (SHA)

*Licence Sciences Humaines
et Sociales*

Département de
Psychologie

mention Psychologie



Administration : où s'adresser

Les collègues administratifs rattachés au département de psychologie vous accueillent dans les locaux du bâtiment A4 sur le campus aux heures d'ouvertures (1^{er} étage du bât. A4, portes 1, 2, 3 ou 4), et sont joignables par e-mails ou par téléphone. Chaque collègue est responsable d'un niveau d'études (L1, L2, L3 ou Master).

UFR Sciences Humaines et Arts - département psychologie-géographie – Bât. A4
3, rue Théodore Lefebvre – TSA 81118 – 86073 POITIERS Cedex 9

1^{er} étage – portes 1, 2, 3 et 4

Porte 1 : SERVICE de SCOLARITE PSYCHOLOGIE – GEOGRAPHIE - [Licence 1](#)

Leelou FERRO (leelou.ferro@univ-poitiers.fr)

Tél. : 05-49-45-47-32 ou 05-49-45-47-37

Porte 2 : SERVICE de SCOLARITE PSYCHOLOGIE – GEOGRAPHIE

Nathalie GUILLEMET (nathalie.guillemet@univ-poitiers.fr) – [Licence 2](#)

Tel. : 05-49-45-32-46

Porte 3 : SERVICE de SCOLARITE PSYCHOLOGIE – GEOGRAPHIE

Nadège CHESNE (nadege.chesne@univ-poitiers.fr) – [Master](#)

Tel. : 05-49-45-47-30

Porte 4 : SERVICE de SCOLARITE PSYCHOLOGIE – GEOGRAPHIE

Nathalie DAUDIN (nathalie.daudinl@univ-poitiers.fr) – [Licence 3 et Licence professionnelle](#)

Tel. : 05-49-45-32-92

Responsable du service scolarité psychologie/géographie Campus SHA :

Emilie NOIRTAULT (emilie.noirtault@univ-poitiers.fr)

Tel. : 05-49-45-45-10

**Responsable Emplois du temps, gestion des salles et logistique
du bâtiment A4 Campus SHA**

Marina GABET (marina.gabet@univ-poitiers.fr)

Adresse fonctionnelle : edt.shacampus@univ-poitiers.fr Tel. : 05-49-45-47-31

Assistante de gestion Emplois du temps et attribution de salles

Natacha LAMBERT (natacha.lambert@univ-poitiers.fr)

Adresse fonctionnelle : edt.shacampus@univ-poitiers.fr Tel. : 05-49-45-47-48

Le département de psychologie appartient à l'Unité de Formation et de Recherche « *Sciences Humaines et Arts* » ou UFR SHA, qui est l'une des 14 composantes/instituts de l'université de Poitiers. Cette UFR comporte aussi les départements de géographie, d'histoire, de philosophie, de sociologie et anthropologie, d'histoire de l'art et archéologie, de musicologie et des sciences de l'information et de la communication. Ce rattachement n'est pas qu'administratif. Outre les locaux, ces départements ont en commun des formations et des laboratoires de recherche. Quand une personne inscrite prépare une Licence ou un Master de Psychologie, elle prépare en fait une *Licence ou un Master de Sciences Humaines et Sociales – mention Psychologie*.

Le guide que vous avez entre les mains est celui qui donne les informations spécifiques aux études de psychologie. Il contient également certaines informations importantes pour l'ensemble de l'UFR Sciences-Humaines et Arts ou plus généralement au regard de l'appartenance à l'établissement qu'est l'université de Poitiers.

Le Département de psychologie assure la formation universitaire d'environ 2000 étudiant·es, dans le cadre de plusieurs diplômes nationaux (Licence et Master de Psychologie, Licence professionnelle), et de plusieurs Diplômes d'Université (DU). La psychologie, à Poitiers comme dans les autres universités, attire de nombreux étudiant·es, qui font le choix de ces études sans que leur projet professionnel soit toujours bien établi. La formation proposée vise donc à la fois à la formation des psychologues (qui est obligatoirement de niveau Master, c'est-à-dire Bac + 5), et à une formation générale qui permet de s'orienter progressivement vers d'autres formations et d'autres professions (e.g., domaine du travail social, domaine du marketing, domaine du handicap, domaine des médias, etc.).

Le Département de Psychologie reçoit chaque année de nombreuses personnes déjà insérées dans une vie professionnelle, intéressées par une reprise d'études ou une formation continue. Des dispositifs spécifiques sont prévus pour les étudiant·es en formation continue. Merci de consulter le site Internet de l'université de Poitiers pour y trouver des renseignements utiles, rubrique services de DFPC (Direction Formation Professionnelle Continue) - <https://www.univ-poitiers.fr/trouver-une-formation/formation-professionnelle-continue/>

La recherche en psychologie à Poitiers est représentée par deux laboratoires de recherche (Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage – CeRCA, CNRS, et équipe Cliniques actuelles en Psychanalyse - CAPS), qui couvrent des thématiques de recherche différentes, assurant ainsi – dans tous les domaines de la formation des étudiant·es – une articulation plurielle avec la recherche actuelle en psychologie d'orientation cognitiviste ou psychanalytique. Pour plus d'informations sur les laboratoires auxquels est adossée la formation mention psychologie, voir les sites internes de chacun :

CeRCA : <http://cerca.labo.univ-poitiers.fr>

CAPS : <https://caps.labo.univ-poitiers.fr/>

Enfin, le département de psychologie fonctionne avec identification de ses différents responsables aux différents niveaux des décisions pédagogiques/administratives et politiques. Ci-dessous les principales responsabilités, même si ces informations sont reportées à bon escient dans la suite de ce guide :

- Directrices du département de psychologie : Marie-Amélie Martinie (marie.amelie.martinie@univ-poitiers.fr) et Emilie Dujardin (emilie.dujardin@univ-poitiers.fr)
- Responsable du dispositif enseignant référent : Pascale Larigauderie (pascale.larigauderie@univ-poitiers.fr)
- Responsable formation Licence : Nicolas Noiret et Emeline Chauchard (sha.responsable.licence.psy@univ-poitiers.fr)
 - Responsable L1 : Nicolas Dauman (nicolas.dauman@univ-poitiers.fr)
 - Responsable L2 : Leila Selimbegovic (leila.selimbegovic@univ-poitiers.fr)
 - Responsable L3 : Cyril Perret (cyril.perret@univ-poitiers.fr)
- Responsables formation mention Master : Siobhan Vicente-Fredefond (siobhan.vicente@univ-poitiers.fr) et Dolorès Albaracin (dolores.albaracin@univ-poitiers.fr)
- - Pour les responsables de chaque parcours Master proposés à Poitiers, voir pages 59-61

Les représentant·es étudiant·es à l'Assemblée du Département

Les étudiant·es sont représenté·es à l'assemblée du département, qui se réunit une fois par mois. Ce sont les enseignant·es responsables de chaque année de licence, du M1, ainsi que les responsables des M2, qui sont chargé·es d'organiser l'élection des représentant·es étudiant·es.

Les étudiant·es de chaque année d'étude (L1, L2, L3, M1 et M2) désignent une personne titulaire et une autre suppléante. Ces élu·es prennent part aux réunions et peuvent transmettre les questions et les demandes venant de l'ensemble de la communauté étudiante. ces élu·es se doivent en retour d'informer la communauté des différentes décisions / des enjeux discutés au sein de l'assemblée. Ils ont donc un rôle de communication bi-directionnelle entre la promotion et l'équipe pédagogique.

Personnes Enseignantes-chercheures et personnel du Département

Le corps enseignant qui dépend du Département comprend près d'une quarantaine d'enseignant·es-chercheur·es (professeur·es des universités et maîtres·ses de conférences) permanents. Leurs activités ne se limitent pas au cursus de Psychologie : intervention de formation dans d'autres Départements ou à l'extérieur de l'Université, notamment en formation continue, métiers du secteur social, par exemple. De plus, la moitié de leur temps est consacré à une activité de recherche au sein des laboratoires de recherche.

L'équipe pédagogique est assurée aussi par des contractuels et de nombreux « chargés de cours » (près de 100), qui sont soit des personnes inscrites en Doctorat, soit des personnes professionnelles acceptant de participer à la formation. Aux compétences universitaires, ces personnes apportent leur expérience professionnelle dans les différents domaines d'application de la Psychologie. La participation de ces professionnels, mais aussi les stages réalisés par les étudiant·es formé·es dans le Département, et les activités de recherche de l'équipe pédagogique statutaire, conduisent le Département à développer de nombreux liens avec le milieu socio-économique régional dans lequel est exercé le métier de Psychologue.

Les enseignants en psychologie

Adresse mail : prenom.nom@univ-poitiers.fr

Equipe pédagogique des enseignants-chercheurs statutaires du département

(MCF = Maître/Maîtresse de conférences, HDR= Habilité·e à Diriger des Recherches, PR = Professeur·e des universités)

Dolores ALBARRACIN	PR	<i>Psychologie clinique et pathologique</i> – Psychanalyse et médecine, Psychopathologie de l'adolescent et du jeune adulte
Frédérique AUTIN	PR	<i>Psychologie sociale</i> - inégalités sociales, éducation, changement de comportement
Lucie BROCC	MCF	<i>Psychologie du développement</i> – Langage oral et écrit. Troubles développementaux. Apprentissages.
Morgane BURNEL	MCF	<i>Psychologie du développement</i> - théorie de l'esprit, écriture inclusive, troubles du neuro-développement
Armand CHATARD	PR	<i>Psychologie sociale</i> – Cognition sociale, cognition implicite, applications cliniques
Emeline CHAUCHARD	MCF	<i>Psychopathologie clinique empirique, approche cognitivo-comportementale et émotionnelle</i> - psychopathologie des addictions ; thérapies cognitives, comportementales et émotionnelles
Nicolas DAUMAN	MCF	<i>Psychopathologie clinique</i> – cliniques du corporel : handicap, vieillissement, pathologies chroniques
Alain DUCOUSSO- LACAZE	PR	<i>Psychopathologie clinique</i> – clinique de la filiation, clinique du récit
Emilie DUJARDIN	MCF	<i>Psychologie du développement</i>
Elsa EME	MCF	<i>Psychologie différentielle et développementale</i> – Dimensions psychoaffectives des troubles du développement chez l'enfant et l'adolescent.

Catherine ESNARD	PR	<i>Psychologie sociale</i> – Régulations sociocognitives en contexte de travail, de la santé et de la justice, stéréotypes.
Manuel GIMENES	MCF	<i>Méthodologie et statistiques</i> – Psycholinguistique
Sandrine GIL	PR	<i>Psychologie du développement</i> – Interactions Emotions/ Cognition, chez l'enfant et l'adulte.
Nelly GOUTAUDIER	PR	<i>Psychopathologie clinique empirique, approche cognitivo-comportementale et émotionnelle</i> : Psycho traumatologie; Psychopathologie de la maternité ; TCC.
Amal HACHET	MCF (HDR)	<i>Psychopathologie clinique et criminologie</i> – clinique de l'enfant, violences sexuelles, criminalité féminine, liens victime-agresseur, toxicomanie
Simruy IKIZ	MCF	<i>Psychopathologie clinique et psychopathologie</i> – Psychanalyse, Clinique de l'adolescent, du jeune adulte et de l'adulte et des jeunes adultes (devenir adulte, processus adolescent, passages à l'acte), psychologie projective : examen psychologique enfant, adolescent et l'adulte (Rorschach et TAT), clinique du virtuel : réseaux sociaux, jeux vidéo...
Stéphane JOUFFRE	MCF	<i>Psychologie sociale</i> – Jugement, perception, pouvoir social, normes sociales
Laurie Kirazian	MCF	<i>Psychologie clinique psychanalytique</i>
Sandrine KALENZAGA	MCF (HDR)	<i>Psychologie cognitive, neuropsychologie et psychopathologie cognitive</i> – Fonctionnement mnésique dans le vieillissement normal et pathologique et les troubles mentaux
Pascale LARIGAUDERIE	MCF	<i>Psychologie cognitive, méthodologie expérimentale et numérique</i> – Contrôle dans les activités cognitives, dans la régulation émotionnelle et dans les activités de mémoire

Virginie LAVAL	PR	<i>Psychologie du développement, langage et communication</i> – Aspects sociaux du langage et de la communication chez l'enfant et l'adulte
Ludovic LE BIGOT	PR	<i>Méthodologie expérimentale</i> – Psychologie et ergonomie du dialogue
Nicolas LOUVETON	MCF	<i>Ergonomie cognitive</i> – Attention visuelle et perception
Jean-Baptiste MARCHAND	MCF (HDR)	<i>Psychologie clinique et psychopathologie</i> – Psychanalyse Nouvelles psychopathologies, nouveaux symptômes et clinique contemporaine (problématiques sociales et politiques, clinique du genre et des sexualités (identité de genre, violences et inégalités de genre...), violences sexuelles, conjugales et de genre)
Marie-Amélie MARTINIE	PR	<i>Psychologie sociale</i> – Influence et Manipulation
Nicolas NOIRET	MCF	<i>Neuropsychologie et psychologie cognitive</i> – Fonctionnement mnésique et exécutif, vieillissement normal et pathologique.
Ivane NUEL	MCF	<i>Psychologie sociale</i> – Comportements d'approche- évitement, humilité intellectuelle et soi.
Elise PELLADEAU	MCF (HDR)	<i>Psychologie clinique et psychopathologie</i> : Psychanalyse, clinique de l'agir et de l'enfermement, adolescents et adultes
Cyril PERRET	MCF	<i>Psychologie du développement cognitif</i> – Production orale et écrite, neuro-psycholinguistique
François RIGALLEAU	PR	<i>Neuropsychologie du langage</i> – Processus de compréhension de phrases
Leila SELIMBEGOVIC	PR	<i>Psychologie sociale</i> – le soi et cognition sociale
Elise TORNARE	MCF	<i>Psychologie du développement</i> – émotion et apprentissage scolaire
Lauriane VERON-DELOR	MCF	<i>Psychologie cognitive</i>

Siobhan VICENTE-
FREDEFOND

MCF

*Psychologie cognitive et neuropsychologie. Fonctions
exécutives et régulation émotionnelle*

Doctorant es contractuel es

ATER : Attaché e Temporaire d'enseignements et de recherche

DCACE : Doctorant e contractuel le avec charge d'enseignement

Dina ABOU ANTOUN	ATER	<i>Psychologie Clinique psychanalytique</i>
Coralie BOTALLA	ATER	<i>Psychologie sociale – travail</i>
RAYNAL	ATER	<i>Psychologie cognitive</i>
Delphine OGER	ATER	<i>Psychologie sociale – travail</i>
Guillaume RAMSAMY	ATER	<i>Psychologie sociale – travail</i>
Margaux RENOUX	ATER	<i>Psychologie sociale – travail</i>
Khaoula CHERQAOU	ATER	<i>Psychologie clinique psychanalytique</i>

En attente

Alexis BESSEYRIAS	DCACE	<i>Psychologie du développement - différentielle</i>
Zara Anna MATHIEU	DCACE	<i>Psychologie sociale – travail</i>
Aurélia MOREL	DCACE	<i>Psychologie cognitive</i>
Lucas SPINICCI	DCACE	<i>Psychologie du développement – différentielle et cognitive</i>

Enseignants-chercheurs de psychophysiology et de langues

Valérie CORONAS	PR	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Norah DEFAMIE	MCF	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Laetitia PRESTOZ	MCF	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Guilia FOIS	MCF	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Youna VANDAELE	MCF	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées
Olivier CHAULET	PRCE	Anglais
Javier DOMARCO	PRCE	Espagnol

Personnel technique (en plus des services de scolarité et logistique)

Didier ROBERT

Responsable informatique bât. A4

Les formations en psychologie

Les formations assurées par le département de psychologie sont organisées dans le cadre du système européen « LMD » : *Licence - Master – Doctorat*. Elles répondent à plusieurs objectifs.

1/ Assurer une formation générale universitaire (Licence)

La Licence mention psychologie vise à assurer une formation de base dans tous les domaines de la psychologie, et plus largement dans les sciences humaines et sociales. Elle inclut une formation méthodologique qui doit conduire la personne inscrite dans la formation à poser et résoudre des problèmes de manière autonome et à développer son esprit critique. Ces objectifs constituent le caractère spécifique de l'apport des formations universitaires (c'est-à-dire une formation par la recherche).

La formation peut s'élargir à d'autres domaines des Sciences Humaines et Sociales. A ce titre, elle peut constituer une bonne formation de base pour déboucher sur des formations professionnelles dans de nombreux domaines, sur des concours de recrutement des professions publiques ou parapubliques (i.e., domaines de l'éducation et de la formation, de l'intervention sociale, de la santé, des ressources humaines), ou encore sur des poursuites d'études Master autre que la mention psychologie, formations dont une des préoccupations est le fonctionnement de l'être humain (i.e., Master en marketing, Master en multimédias, etc.).

2/ Former des psychologues (Master)

Exercer la profession de Psychologue nécessite de conduire des études jusqu'au niveau Bac + 5 : c'est le niveau « Master ». L'acquisition du Titre permettant d'exercer la profession de psychologue nécessite d'obtenir la Licence mention Psychologie (L1, L2, L3, les trois premières années), puis un Master mention « Psychologie » (M1 et M2, les 4^e et 5^e années), qui inclut nécessairement un stage professionnel (au moins 500h) en Master. Comme le veut la législation nationale, une sélection des étudiant·es qui entreront dans la formation au niveau Master s'effectue entre la Licence et le Master via la plateforme mon.master.gouv.fr. Le département de Psychologie assure 6 parcours Master (voir détail ci-après).

Quelques liens internet essentiels à l'information

Adresse du site web du département de psychologie

<http://sha.univ-poitiers.fr/dpt-psycho/>

Adresse du site web de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Humaines et Arts

<http://sha.univ-poitiers.fr>

Adresse du site web de l'université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr>

Tutorat

À la rentrée, une équipe d'étudiant·es (i.e., étudiant·es assurant un emploi de coordination/suivi au sein du département de formation, en leur qualité d'étudiant·es avancé·es dans la formation) est présente dans le hall les trois premières semaines de la rentrée puis aux heures de permanences journalières en salle de lecture (bât. A4 – rdc – en face salle 5).

Cette équipe répond à vos questions diverses et gèrent vos demandes de changement de groupe de TD en L1, L2 et L3. Ces demandes doivent être dûment motivées et sont réservées aux cas suivants : emploi, charges de famille, handicap, santé, sportif de haut niveau, engagement associatif (+ stage et TIR en L3). **Adressez-vous en priorité à l'équipe tutorat et non à l'équipe pédagogique statutaire pour cela.**

L'équipe tutorat propose en L1 et L2 du **tutorat pédagogique individuel ou en petit groupe** : reprise des cours pour une meilleure compréhension. Elle met en œuvre aussi du **soutien aux études à partir de remédiation pédagogique** : aide à la prise de notes, à l'analyse des idées clés d'un texte, à la rédaction d'un résumé, préparation aux examens, etc.

Responsable du tutorat : Pascale Larigauderie

Adresse électronique à utiliser pour contacter les tuteurs : tutorat-psycho@ml.univ-poitiers.fr

Les associations étudiantes de psychologie à Poitiers

APEP : Association poitevine des étudiants en psychologie. L'APEP a pour objectif d'offrir une structure sur laquelle s'appuyer durant l'ensemble des études. Les actions phares de l'APEP : permettre aux étudiant·es de disposer du cadre et des biens matériels dont dispose l'association (mise à disposition de cours d'un photocopieur, de cafés et de sodas, etc.) ;

organisation d'évènements pour les étudiant·es (soirées, conférences...) ; opportunité pour les étudiant·es de profiter de moyens humains et financiers pour organiser toutes sortes de projets ou d'animations.

Coordonnées : sha86.a.p.e.p@gmail.com.

ADEPT : Association pour le Développement de l'Ergonomie et de la Psychologie du Travail.

Cette association regroupe les étudiant·es et anciens étudiant·es du master EPT ainsi que des professionnels travaillant dans ce domaine. Elle a notamment pour objectif de maintenir des contacts entre les « ancien·nes » (fichier d'adresses, journées de rencontre) ; d'organiser des activités visant à mieux faire connaître cette formation auprès des entreprises, des collectivités locales et de favoriser les contacts entre l'université et l'entreprise.

Coordonnées : adept.m2ept@gmail.com

ACrimVic : Association des étudiants en criminologie et victimologie (UFR Droit - UFR S.H.A.).

Cette association a pour but de promouvoir la Criminologie et la Victimologie dans une optique pluridisciplinaire au moyen d'évènements en lien avec ces domaines.

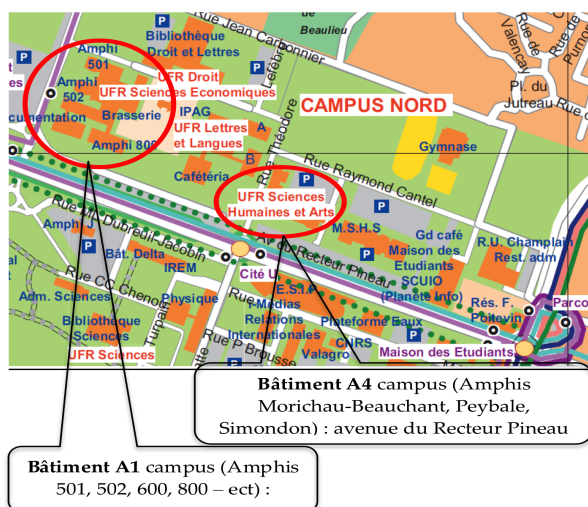
Site : <http://acrimvic.e-monsite.com>

Coordonnées : acrimvic@gmail.com

Les lieux

Locaux d'enseignement

Les enseignements de psychologie se déroulent principalement dans les locaux de l'UFR SHA situés sur le Campus Bât. A4 - 3, Rue Théodore Lefebvre – TSA 81118 – 86073 Poitiers Cedex 9. (En L1 les Cours Magistraux se déroulent à l'UFR Droit Sciences Eco. Bât. A1)



Documentation, bibliothèques

En plus des différentes bibliothèques universitaires présentées dans la partie informations pratiques UFR SHA, une salle de lecture est à la disposition des étudiant·es de Psychologie dans les locaux du département de psychologie (bât. A4 - rez-de-chaussée). On y trouve notamment :

Une aide à la recherche documentaire est assurée par des tuteurs (pour information, les bases de données PsycArticles et PsycInfo sont accessibles sur le portail SCD).

Les permanences des tuteurs sont affichées sur la porte de la salle de lecture.

Pour l'accès en ligne aux mémoires d'étudiant·es, ainsi que leur dépôt par les étudiant·es eux-mêmes : <http://petille.univ-poitiers.fr/>

Informatique

Pour les besoins de leurs études, les étudiant·es peuvent faire une demande de prêt d'ordinateur (se renseigner auprès du responsable d'année qui devra valider cette demande).

Les formations sur l'usage de l'ENT sont disponibles à l'adresse : <http://imediass.univ-poitiers.fr/documentation/etudiants/>, l'enseignement de numérique (pour les L1) sera l'occasion de revenir sur certains éléments et les tuteurs peuvent vous aider.

De plus, l'université de Poitiers met à disposition une tutothèque dans laquelle l'ensemble des services numériques (UPdago, Webex, emplois du temps, etc.) est expliqué :

<https://tuto.appli.univ-poitiers.fr>

Etudiant·e en situation de handicap

Correspondant - chargé de mission handicap pour les étudiant·es de psychologie :

Nicolas Dauman : nicolas.dauman@univ-poitiers.fr

Toute personne étudiante ayant un trouble temporaire ou permanent (auditif, visuel, cognitif, moteur, psychologique) peut demander une compensation de la perte de chance de réussir son année universitaire. Le droit à la compensation est défini par le médecin du service de santé universitaire. Pour faire valoir ce droit, la personne, accompagnée par le coordinateur du pôle handicap de l'université de Poitiers, doit suivre une procédure. Il est donc nécessaire de contacter 1/ le pôle d'accueil des étudiant·es en situation de handicap, 2/ le chargé de mission handicap pour les départements de formation psychologie et géographie.

Pôle d'accueil des étudiant·es en situation de handicap : Bât. B13

2 rue Marcel Doré - TSA 91119 ; 86073 Poitiers Cedex 9

Tél : 05.49.36.64.64 ou 05.49.45.47.51 ; Courriel : sdsd.handicap@univ-poitiers.fr

Dispositif enseignant·e-référent ·e pour les L1

Responsable – Pascale Larigauderie (pascale.larigauderie@univ-poitiers.fr)

Le dispositif enseignant-référent s'adresse à la communauté étudiante inscrite en Licence 1 de psychologie. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner au mieux chacun·e dans l'obtention de sa première année. Ainsi, chaque étudiant·e de L1 est affecté·e à une personne enseignante référente qui est son interlocuteur de référence pendant l'année de L1 pour toute question et/ou problème, notamment :

- l'aider, si besoin, à s'insérer à l'Université
- réfléchir sur des méthodes de travail pertinentes à l'université.
- répondre à toutes les questions qu'il (elle) est susceptible de se poser au cours de cette première année du cursus universitaire (examen, bourses, compensation semestrielle et annuelle, etc.)
- l'accompagner dans la définition et la construction de son projet de formation et/ou professionnel.
- lui proposer, si besoin, un relais (une médiation) avec les services d'orientation compétents.

A votre groupe de TD disciplinaire est attribué une personne enseignante référente qui vous suivra au semestre 1 et 2. Pour connaître votre enseignant référent, il vous suffit de vous rendre sur la page Informations L1 sur la plateforme UPdago.

Règles concernant le déroulement des examens

Certaines épreuves d'examen se déroulant simultanément dans plusieurs salles éloignées les unes des autres (par exemple sur le Campus et au centre-ville), chaque étudiant·e doit veiller à en prendre note avant les épreuves d'examen. Les informations utiles sont indiquées lors de l'affichage du calendrier des examens et sur la page Updago de votre année d'étude.

L'étudiant·e doit se présenter impérativement sur le lieu d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve muni de sa carte d'étudiant ou d'une pièce d'identité.

1. Les candidat·es entrent dans la salle d'examen à l'appel de leur nom et se placent selon les indications données par les surveillants.
2. Pour les épreuves se déroulant sans document, les candidat·es doivent déposer à l'entrée de la salle d'examen tous documents, livres, notes, ainsi que les cartables et sacs.
3. Les téléphones portables doivent être éteints et doivent rester dans les sacs à l'entrée. Des horloges sont à disposition dans les amphithéâtres.
4. Pour les épreuves se déroulant avec documents, seuls les documents ou matériels indiqués sur le sujet sont autorisés.
5. **Durant la première heure d'épreuve, aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est autorisée.** Toutefois en cas de nécessité absolue, un·e candidat·e peut exceptionnellement être autorisé·e à sortir de la salle durant la première heure. Après avoir relevé toutes ses feuilles de copie et de brouillon, un des surveillants accompagne la personne candidate à l'extérieur de la salle et il est fait mention de cette sortie au procès-verbal. Si la personne candidate revient dans la salle, ses feuilles de copie et de brouillon lui sont rendues. Aucun temps supplémentaire ne lui est accordé au-delà de l'horaire de fin d'épreuve initialement prévu, sauf s'il s'agit d'une personne avec handicap pour lequel un aménagement d'épreuve lui autorise des sorties de salle avec temps compensatoire.
6. **A l'issue de la première heure, les candidat·es qui souhaitent quitter provisoirement la salle** n'y sont autorisé·es qu'un par un et sont accompagné·es par l'une des personnes en charge de la surveillance. Les candidat·es qui quittent provisoirement la salle ne doivent pas emporter leur copie.
Lorsque l'épreuve dure une heure, ou plus, les candidat·es ne sont pas autorisé·es à quitter définitivement la salle d'examen avant la fin de l'épreuve.

7. Les candidat-es collent leurs étiquettes d'anonymat sur leur(s) copie(s). Bien que les épreuves en contrôle continu ne soient pas anonymes, les étudiant-es peuvent être amené-es à coller des étiquettes avec code barre pour la saisie des notes par le service de scolarité.
8. A la fin de l'épreuve, l'étudiant-e doit remettre sa (ses) copie(s) aux personnes en charge de la surveillance après avoir vérifié que les étiquettes requises y sont apposées. En cas de copie non identifiable, l'étudiant-e sera considéré-e absent-e à l'épreuve concernée. Il est question de remettre également ses brouillons et les sujets avec les annexes.
9. L'étudiant-e a l'obligation de signer la liste d'émargement au moment de la remise de sa copie (une personne bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux qui n'aurait pas émargé sera signalée comme non assidue auprès du CROUS).

Tout-e étudiant-e surpris-e en flagrant délit de fraude sera signalé-e à la Section Disciplinaire du Conseil de l'Université. Les sanctions encourues sont celles décrites dans l'article 48 du décret 71.216 du 24.03.1981 : « Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiant-es inscrit-es dans une université ou un établissement public à caractère scientifique et culturel indépendant d'une université sont :

1. *Le blâme*
2. *L'exclusion de l'université ou de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans.*
3. *L'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur public pour une durée maximum de cinq ans.*
4. *L'exclusion définitive de l'université ou de l'établissement.*
5. *L'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur public.*
6. *L'exclusion entraîne, pendant la durée de cette sanction, l'incapacité de prendre des inscriptions et de subir des examens. »*

Le règlement complet des examens est consultable sur le site web de l'université de Poitiers et sur le site web de l'UFR SHA : <https://sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/scolarite/examens>.

Les études de licence – mention psychologie

Responsables mention : Nicolas NOIRET

& Emeline CHAUCHARD (sha.responsable.licence.psy@univ-poitiers.fr)

La Licence mention psychologie (1500h de formation, réparties sur trois années) a pour objectif la maîtrise des connaissances et l'acquisition de compétences (théoriques, méthodologiques, relationnelles et organisationnelles) qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation.

A cet effet, la formation a pour visée la mise en place d'un socle de connaissances riche des principaux secteurs de la discipline (psychologie cognitive, du développement, sociale, psychopathologie clinique), ainsi qu'une introduction à des spécialités de la discipline (psychologie du travail, différentielle, ergonomie, neuropsychologie). La formation vise également l'acquisition de compétences méthodologiques relatives aux différents outils d'investigation du psychologue et statistiques, à la fois dans la démarche expérimentale et dans la démarche clinique. Cela conduit l'étudiant·e à développer son esprit critique, et à savoir poser et résoudre des problèmes divers de manière autonome et rigoureuse. De plus, des enseignements de neurosciences et de physiologie viennent asseoir la connaissance des liens entre mécanismes psychologiques et états corporels. Enfin, l'apprentissage de compétences transversales (i.e., langues, numérique, recherche documentaire) permettra à l'étudiant·e une intégration aisée dans n'importe quelle formation complémentaire ou dans un milieu professionnel, ou bien encore de construire son projet personnel et professionnel (PPPE).

A l'issue de la formation, il s'agit de pouvoir poursuivre dans une formation Master mention psychologie, mais également, en lien avec le parcours type suivi, intégrer des masters relevant du même champ Sciences Humaines, Lettres Langues et Arts, du champ Sciences de la Formation et de l'Education (Masters) mention MEEF, premier degré, second degré ou Pratiques et Ingénierie de la Formation), ou bien encore intégrer d'autres formations Master dans lesquelles la compréhension du comportement humain est essentielle (e.g., marketing, audiovisuel, etc.).

De plus, l'étudiant·e qui ne souhaite pas s'engager dans le grade Master a la possibilité d'intégrer en troisième année une des Licences Professionnelles de l'établissement. A cet effet, une passerelle (option UE4 "Préparation aux licences professionnelles") est proposée en L2.

Enfin, la formation peut directement déboucher vers le monde professionnel à l'issue du L3, par exemple sur des postes de chargé de mission emploi formation, conseiller à l'emploi, coordinateur ou consultant emploi formation. En outre, la Licence mention psychologie peut constituer une bonne formation de base ouvrant sur des formations professionnelles dans de nombreux domaines (secteurs employant des cadres spécialisés dans la gestion du travail social). Elle permet aussi aux diplômés d'envisager une insertion professionnelle par la voie de concours dans les secteurs santé, social, justice ou éducation.

L'organisation de la Licence (Bac+3) de psychologie et ses contenus pédagogiques ont été pensés pour favoriser le développement d'une approche scientifique des phénomènes psychologiques et de la vie sociale. Il s'agit par ailleurs de permettre à l'étudiant-e de construire un projet de formation et un projet professionnel. C'est dans cette perspective que le dispositif mis en place offre la possibilité d'être en contact avec les réalités professionnelles de la psychologie (par un stage par exemple en L3).

Les trois années de Licence (L1 – L2 – L3) sont organisées en six semestres (deux par an), qui sont chacun autonomes : ce qui est acquis sur un semestre est acquis définitivement. Un schéma représentant l'organisation de la formation est fourni ci-dessous. Chacune des UE disciplinaires est associée à 6 ECTS (*European Credit Transfer System*), et chaque UE transversale à 3 ECTS. La formation est organisée autour d'un socle commun couvrant l'ensemble du référentiel de compétences national (éléments disciplinaires et transversaux).

A partir de la deuxième année (choix option UE4), l'étudiant-e peut "colorer" sa formation Licence mention psychologie en choisissant son option d'UE4. Cela se concrétise ensuite en troisième année sous la forme d'un parcours (choix parcours UE4) : 1 parcours de type Approfondissement en psychologie (UE 1 à 5), des parcours transversaux à l'UFR de type pré-professionnalisant vers des métiers ciblés (choix entre "Métiers de l'Enseignement et de la Formation", "Anthropologie", et "Métiers du travail social, de la santé et du paramédical", ce type de parcours offrant 4 UE en psychologie et l'UE4 en parcours), et 1 parcours transversal à l'établissement ("International") ayant pour visée un approfondissement linguistique préparant à l'international.

Les enseignements transversaux font partie du socle commun. Précisément, les semestres S1 à S4 sont systématiquement composés d'une UE 5 dédiée à l'apprentissage d'une langue. L'UE 6 est composée, du S1 au S3, d'enseignements de méthodologie universitaire, de recherche documentaire, de numérique et du PPPE, les volumes horaires sur les trois semestres étant définis par le cadrage de l'université de Poitiers (UP). Au S4, l'UE 6 correspond pour partie à un enseignement de découverte à choisir parmi un large panel au

sein de l'UP (UE d'Ouverture à choix). En L3, les compétences transversales sont associées à un apprentissage contextualisé au sein de l'UE 5 disciplinaire de chaque semestre (UE ACCT). Ces UE permettent de mettre en œuvre les compétences disciplinaires et transversales acquises en amont, ce de manière concrète et intégrée : la réalisation d'un stage et d'un Travail d'Initiation à la Recherche (TIR), finalisés par un rapport de stage et un mini-mémoire, est notamment positionnée dans ces UE disciplinaires ACCT.

Nouvelle offre de formation Licence Psychologie (à partir de 2022-2023)

</

Les modalités de contrôle de connaissances : principes généraux

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives du diplôme. Pour la Licence (L1-L2-L3), les étudiant-es sont évalué-es *contrôle continu intégral*. Si l'absence à une épreuve n'est pas justifiée dans les deux jours ouvrés, alors il n'y a pas possibilité de se présenter à l'épreuve de substitution. Il ne lui sera pas attribué la note de 0, mais la mention « absence injustifiée » ce qui bloquera le calcul de la moyenne à l'UE, au semestre et à l'année. Dans la mesure où le niveau Master n'est pas en contrôle continu intégral, il existe deux modalités d'examen pour les différentes UEs de la formation Master : *terminal* (composé d'une épreuve en fin de semestre), *l'examen mixte* (composé de notes de Contrôle continu et d'un examen terminal).

Validation des Unités d'Enseignement (UE), des semestres et années

La moyenne de chaque année correspond à la moyenne obtenue tenant compte des deux semestres : les semestres consécutifs d'une année se compensent. Une année est donc validée lorsque l'étudiant-e obtient au moins 10/20 à l'année (par système de compensation entre semestres ou non).

Pour chaque semestre, le résultat est la moyenne obtenue aux différents UEs qui composent le semestre : les UEs d'un semestre se compensent entre elles, un semestre validé correspondant à l'obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 (par système de compensation entre UEs ou non).

Pour chaque UE, le résultat est la moyenne des notes obtenues aux différentes épreuves des différents enseignements composant l'UE, chacune étant affectée d'un coefficient. Les résultats de ces différentes épreuves se compensent entre eux : une UE est validée lorsque sa moyenne est au moins égale à 10/20 (par système de compensation entre épreuves ou non).

Règles de passage et de validation pour la Licence : Les unités d'enseignements (UE) sont comptabilisées en crédits ECTS ou compensation des notes. Elles prennent en compte le coefficient attribué à chaque UE dans les tableaux des pages suivantes (les informations détaillées sont disponibles sur le site de l'UFR). Chaque semestre est composé des 30 crédits ECTS. La Licence nécessite l'obtention de 180 crédits ECTS.

Le détail des modalités de contrôle des connaissances et de la validation des études est consultable sur le site de l'UFR SHA et sur le site du département de psychologie dans la rubrique dédiée au règlement des examens et aux règles de progression dans la formation.

Bonus engagement

Les étudiant·es peuvent bénéficier d'une **bonification de leur moyenne** au titre de leur engagement, notamment lorsqu'ils/elles sont impliqué·es dans une association. Le bonus de +0,5point sur la moyenne annuelle ne peut être obtenu qu'une seule fois par cycle (une fois en licence et une fois en master). L'attribution est prononcée par le jury de la formation et le bonus peut même permettre l'obtention du diplôme ou d'une mention (<https://www.univ-poitiers.fr/trouver-une-formation/personnaliser-votre-formation/bonus-engagement>).

Responsables d'années (L1, L2 et L3) et tableaux des UE Licence

Responsable L1 Nicolas Dauman

Responsable L2 : Leila Selimbegovic

Responsable L3 : Cyril Perret

	Licence 1	ECT S	Volume	Responsables d'UE et des enseignements
Semestre 1	<i>UE1 - Disciplinaire - Introduction à la psychologie : courants, thèmes et champs</i>	6	48	Cyril Perret
	Courants et thèmes (*)		24	Cyril Perret
	Champs (*)		24	Pascale Larigauderie
	<i>UE2 - Disciplinaire - Méthodologie et statistiques</i>	6	48	Sandrine Gil
	Introduction aux statistiques appliquées à la psychologie (*)		28	Ludovic Le Bigot
	Méthodes (*)		20	Sandrine Gil
	<i>UE3 - Disciplinaire - Psychologie et société</i>	6	48	Leila Selimbegovic
	Psychologie interculturelle (*)		24	Leila Selimbegovic
	Psychologie et art (*)		12	Amal Hachet
	Psychologie évolutionniste (*)		12	François Rigalleau
	<i>UE4 - Disciplinaire - Sciences humaines</i>	6	48	Eric Lambert
	Le jeu (*)		24	Manuel Gimenes
	L'éducation (*)		24	Eric Lambert
	<i>UE5 - Transversale</i>	3	24	Maison des Langues
	Langues Vivantes (Anglais- Espagnol-Allemand)		24	

Semestre 2	UE6 - Transversale	3	18	François Rigalleau
	Méthodologie universitaire		6	François Rigalleau
	Recherche documentaire		6	François Rigalleau
	Numérique		4 (+ 6 SHA)	Pascale Larigauderie
	UE1 - Disciplinaire - Psychologie du développement et psychologie cognitive	6	48	Manule Gimenes
	Psychologie du Développement : les grandes étapes (*)		24	Sandrine Gil
	Psychologie Cognitive: Mémoire - Attention – Perception (*)		24	Manuel Gimenes
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie sociale et psychologie clinique	6	48	Marie-Amélie Martinie
	Psychologie Sociale : Influence sociale (*)		24	Marie-Amélie Martinie
	Psychopathologie psychanalytique de l'adulte (*)		24	Jean-Baptiste Marchand
	UE3 - Disciplinaire - Méthodologie, neurosciences et ergonomie	6	48	Nicolas Louveton
	Introduction à la méthodologie expérimentale (*)		14	Pascale Larigauderie
	Neurosciences : cellules nerveuses et communication neuronale (*)		18	Norah Defamie et Youna Vandaele
	Ergonomie : notions fondamentales (*)		16	Nicolas Louveton
	UE4 - Option - 1 choix à effectuer parmi approfondissement psychologie ou autre	6		
	Option Approfondissement psychologie		52	Nicolas Noiret
	Psychologie Cognitive : contrôle cognitif (*)		12	Nicolas Noiret
	Introduction aux approches thérapeutiques (*)		16	Nelly Goutaudier
	Psychologie Sociale : propagande et manipulation (*)		12	Stéphane Jouffre
	Psychologie du développement : la socialisation de l'enfant (*)		12	Morgane Burnel
	UE5 - Transversale	3	24	Maison des Langues
	Langues Vivantes (Anglais- Espagnol-Allemand)		24	
	UE 6 - Transversale	3	22	Sandrine Gil
	Recherche documentaire		6	François Rigalleau

Numérique	10	Olivier Chaulet
PPPE	6	Sandrine Gil

Licence 2

Semestre 3	UE1 - Disciplinaire - Psychologie sociale et du travail	6	51	Stéphane Jouffre
	Introduction à la psychologie du travail et des organisations (*)		18	Catherine Esnard
	Psychologie sociale : Percevoir et expliquer les comportements (*)		24	Stéphane Jouffre
	Méthodes d'enquêtes I (*)		9	Stéphane Jouffre
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie cognitive	6	48	Manuel Gimenes
	Neuropsychologie cognitive (*)		10	Nicolas Noiret
	Psychologie cognitive : raisonnement et prise de décision (*)		14	Pascale Larigauderie
	Psychologie cognitive : Langage - Mémoire (*)		24	Manuel Gimenes
	UE3 - Disciplinaire - Méthodologie et statistiques	6	48	Cyril Perret
	Méthodologie expérimentale (*)		16	Cyril Perret
	Psychologie différentielle : la psychométrie (*)		12	Morgane Burnel
	Statistiques appliquées à la psychologie (*)		20	Cyril Perret
	UE4 - Option - 1 choix à effectuer parmi options	6		
	Option Approfondissement psychologie		42	François Rigalleau
	Bases de recherche en neuropsychologie clinique (*)		16	François Rigalleau
	Neurosciences : neuroanatomie, physiologie sensorielle et motricité (*)		20	Valérie Coronas
	Neuroimagerie (*)		6	Giulia Fois
	Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé		48	Nelly Goutaudier
	Introduction aux publics en difficulté ; du bébé à la personne âgée		48	Nelly Goutaudier
	UE5 - Transversale	3	24	Maison des Langues
	Langues Vivantes (Anglais-Espagnol-Allemand)		24	

	UE 6 - Transversale	3	26	Pascale Larigauderie
	Numérique		12	Pascale Larigauderie
	PPPE		8	Elsa Eme
	Recherche Documentaire		6	François Rigalleau
Semestre 4	UE1 - Disciplinaire - Psychologie du développement et Psychologie cognitive	6	48	Emilie Dujardin
	Psychologie du développement : acquisition du langage (*)		16	Emilie Dujardin
	Le bilan psychologique avec l'enfant (*)		18	Elsa Eme
	Psychologie du développement des fonctions cognitives (*)		14	Eric Lambert
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie clinique	6	52	Nelly Goutaudier
	Psychopathologie psychanalytique de l'enfant (*)		24	Nicolas Dauman
	Diagnostic en psychopathologie clinique (*)		12	Nelly Goutaudier
	Introduction aux tests et outils cliniques (*)		16	Elise Pelladeau
	UE3 - Disciplinaire - Psychologie Approfondissement	6	46	Elsa Eme
	Méthodes d'enquêtes II		10	Stéphane Jouffre
	Psychologie sociale : le soi		8	Ivane Nuel
	Le dessin dans le bilan psychologique avec l'enfant		12	Elsa Eme
	Méthodologie expérimentale : approfondissement		6	Cyril Perret
	Psychologie du développement : les troubles des apprentissages		10	Eric Lambert
	UE4 - Option - 1 choix à effectuer parmi options	6		
	Option Approfondissement Psychologie et société		48	Catherine Esnard
	Apprentissage et expertise (*)		15	Manuel Gimenes
	Emotion (*)		16.5	Elise Tornare
	Psychologie et justice (*)		16.5	Catherine Esnard
	Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé		48	Nelly Goutaudier
	Introduction au travail social		48	Nelly Goutaudier

	UE5 - Transversale	3	24	Maison des Langues
	Langues Vivantes (Anglais-Espagnol-Allemand)		24	
	UE6 - Transversale	3	24	Elsa Eme
	UE d'ouverture (choix parmi bouquet UP)		20	Elsa Eme
	PPPE		4	Elsa Eme
Licence 3				
Semestre 5	UE1 - Disciplinaire - Psychologie sociale et psychologie cognitive	6	50	Frédérique Autin
	Psychologie sociale : Identités et stigmatisation (*)		15	Frédérique Autin
	Psychologie Sociale : Représentations sociales (*)		14.5	Frédérique Autin
	Psychologie cognitive : Attention - Perception (*)		15	Laurianne Veron Delor
	Psychologie cognitive: cognition et conscience (*)		5.5	Manuel Gimenes
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie clinique et psychologie du développement	6	52	Alain Ducousso-Lacaze
	Les problématiques affectives infantiles et leur étiologie (*)		16	Elsa Eme
	Clinique de l'identité et de l'identification (*)		12	Alain Ducousso-Lacaze
	Démarches de l'entretien psychologique (*)		24	Elise Pelladeau
	UE3 - Disciplinaire - Méthodologie, statistiques et Langues	6	64	Nicolas Dauman
	Statistiques avancées appliquées à la psychologie (*)		30	Manuel Gimenes
	Méthode qualitative : introduction à la théorie ancrée (*)		16	Nicolas Dauman
	Langues vivantes (Anglais) (*)		18	Olivier Chaulet
	UE 4 - Option - 1 choix à effectuer parmi options	6	48	
	Option Approfondissement Psychologie et société		48	Amal Hachet
	Communication et langage (*)		15	Emilie Dujardin
	Evaluation et Performance (*)		18	Amal Hachet
	Cognition Sociale (*)		15	Ivane Nuel

	Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé		48	Nelly Goutaudier
	Souffrance et handicap		48	Nelly Goutaudier
	UE5 - Disciplinaire & ACCT : Apprentissage Contextualisé de Compétences Transversales - à choix (stage ou TIR)	6	54	Marie Amélie Martinie
	PPPE Aide projet professionnel		6	Pierre-Henri François
	Numérique		12	Jean Pylouster
	Méthodes de recherche 1 (l'une des deux selon répartition)		12	Sandrine Gil / Dolores Albarracin
	Méthodes expérimentales			Sandrine Gil
	Méthodes cliniques			Dolorès Albarracin
	Stage ou TIR		24	l'enseignant du groupe de TIR / responsables stages de chaque domaine
Semestre 6	UE1 - Disciplinaire - Psychologie sociale, du travail, ergonomie, et Langues	6	64	Frédérique Autin
	Psychologie sociale : relations intergroupes (*)		15	Frédérique Autin
	Psychologie du travail : théories et méthodes (*)		15	Catherine Esnard
	Ergonomie : méthodes et techniques (*)		16	Nicolas Louveton
	Langue vivantes (*)		18	Olivier Chaulet
	UE2 - Disciplinaire - Psychologie clinique et psychologie du développement	6	66	Nelly Goutaudier
	Etudes de cas : approches plurielles (*)		18	Nelly Goutaudier
	Psychologie du développement: développement socio-émotionnel (*)		16	Sandrine Gil
	Psychologie du développement : les troubles développementaux (*)		15	Eric Lambert
	UE3 - Disciplinaire - Neurosciences et neuropsychologie	6	45	Siobhan Vicente-Frédefond
	Neuroscience : psychopharmacologie, développement et plasticité du système nerveux (*)		26	Laetitia Prestoz et Youna Vandaele
	Syndromes cliniques et neuropsychologie (*)		19	Siobhan Vicente-Frédefond

	UE 4 - Option - 1 choix d'option à effectuer parmi options	6	48	
	Option Approfondissement Psychologie: Psychologie et société		48	Nicolas Noiret
	Adolescence (*)		15	Emilie Dujardin
	Psychologie et santé (*)		16.5	Catherine Esnard
	Vieillesse (*)		16.5	Nicolas Noiret
	Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé		48	Nelly Goutaudier
	Prises en charge et psychopathologies		48	Nelly Goutaudier
	UE5 - Disciplinaire & ACCT : Apprentissage Contextualisé de Compétences Transversales - à choix conditionné (selon S5)	6	54	Marie Amélie Martinie
	PPPE Aide au projet professionnel		6	Catherine Esnard
	Recherche documentaire		12	Morgane Burnel
	Méthodes de recherche 1 (l'une des deux selon répartition et S5)		12	S. Gil / D. Albarracin
	Méthodes expérimentales			Sandrine Gil
	Méthodes cliniques			Dolorès Albarracin
	Stage ou TIR		24	l'enseignant du groupe de TIR / responsables stages de chaque domaine

Descriptifs des enseignements de Licence mention psychologie

CM : Cours magistral ; TD : Travaux Dirigés ; PPD : Pratiques Pédagogiques Diversifiées

Licence 1 – Semestre 1

Responsable UE / responsable enseignement / volumes horaire	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
C. Perret : 48h	UE 1 : Disciplinaire : Introduction à la psychologie
Courants et thèmes (*)	
C. Perret 24hCM	Cet enseignement vise à présenter l'histoire de la psychologie d'un point de vue épistémologique. Une introduction à l'histoire des idées depuis la Grèce antique jusqu'au XIXe siècle permettra de mettre en évidence les grands courants de penser sur lesquels la psychologie a pris appui pour se construire. De grandes idées issues de la philosophie, de la théologie, de la philologie, de l'histoire de l'art, de l'histoire, de la mythologie, etc. seront discutées au prisme de l'émergence de la psychologie en tant que discipline constituée. Dans un parcours très large de disciplines, les travaux ayant permis l'émergence des concepts fondateurs de la psychologie et de la méthode scientifique seront décrits. Enfin, nous aborderons les premières années de cette discipline à travers le prisme des travaux fondateurs tels que Wundt, Wertheimer, James, Köhler, etc.
Champs (*)	
P. Larigauderie 24hCM	L'objectif de cet enseignement est de présenter ce qu'est la psychologie et la diversité de ses champs disciplinaires, à travers un panorama non exhaustif de différents champs disciplinaires : le cours sera articulé autour d'une présentation des thèmes d'études et notions centrales pour la psychologie Clinique et Pathologique, la

	psychologie Sociale, la psychologie du Développement et la psychologie Cognitive.
S. Gil : 48h	UE 2 : Disciplinaire : Méthodologie et statistiques
Introduction aux statistiques appliquées à la psychologie (*)	
L. Le Bigot 12hCM – 4hTD – 12hPPD (plateforme en autonomie)	L'objectif est de présenter les indicateurs de base à la compréhension et à l'application des statistiques en psychologie (variable, représentations graphiques, tendance centrale et dispersion, covariance, corrélation, droite de régression). En plus des séances de CM et TD, l'étudiant(e) a – pour s'entraîner au mieux dans l'appropriation de ces notions – des cours en ligne complémentaires ainsi que de nombreux exercices (plateforme UPdago). <i>Howell, D.C. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines. Paris : De Boeck-Université.</i>
Méthodes (*)	
S. Gil 14hCM – 2hTD – 4hPPD (Classe inversée)	Cet enseignement vise à présenter une introduction aux méthodes du psychologue et de la psychologie. Il débute par une introduction soulignant la nécessité d'une méthode et présentant les grandes catégories de méthodes existantes. Il se poursuit par la présentation détaillée de deux méthodes. Premièrement, la méthode de l'observation (i.e., ses origines, ses caractéristiques) est présentée de manière approfondie sur la base d'exemples d'études. Deuxièmement, l'analyse de contenu est présentée : à l'aide d'exemples dans le domaine de la souffrance corporelle, ce cours introduit à une démarche inductive en psychologie, dans laquelle le chercheur part de données du terrain (témoignages, groupes de parole) pour identifier des thématiques de discours qui caractérisent l'expérience subjective. <i>Braun V. & Clarke V. Using thematic analysis in psychology. Qualitative Research in Psychology 2006 ; 3 : 77-101.</i>
L.Selimbegovic :48h	UE3 – Disciplinaire : Psychologie et société

Psychologie Interculturelle (*)	
L. Selimbegovic 18hCM – 6hTD	Cet enseignement se décline selon trois domaines : la psychologie développementale, la psychologie sociale, et la psychologie clinique. La partie dédiée à l'approche développementale pose la question des comportements universels et/ou relatifs aux stimulations de l'environnement à travers différents exemples d'études interculturelles comparatives menées chez l'enfant. La partie consacrée à la psychologie sociale présente l'approche socioculturelle. Les cours magistraux sont dédiés à l'articulation de la question culturelle et la question de l'identité personnelle et sociale, ainsi qu'à l'étude de la façon dont le contexte culturel se manifeste au niveau cognitif. Le TD, quant à lui, est focalisé sur la question du privilège
Psychologie et art (*)	
A. Hachet 9hCM – 3hTD	Il s'agit d'un enseignement à deux volets : Le <u>volet clinique</u> a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es de L1 à une approche psychanalytique appliquée à l'art dans son lien avec l'inconscient de l'artiste à travers l'étude des mécanismes inhérents au processus de création artistique tels que le refoulement et la sublimation d'une part et les effets des mutations psychiques sur les productions artistiques contemporaines d'autre part. Plusieurs œuvres d'art (dont de C. Soutine, P. Picasso, K. Kollwitz) sont présentées en CM pour illustrer les interactions entre inconscient et art tant du côté de ce que l'œuvre vient révéler de l'artiste (tels que les vécus de trauma ou de deuil refoulés) que du côté des effets des œuvres d'art sur le psychisme du spectateur (le syndrome de Stendal, l'émotion esthétique). Le TD illustre spécifiquement le rôle joué par la sublimation dans le processus de création artistique à travers l'analyse du célèbre tableau de G. Klimt « Le Baiser ». Le <u>volet cognitif</u> porte sur les rapports entre sciences cognitives et art. Le but de cet enseignement est de présenter certaines connaissances, d'une part, sur le fonctionnement perceptif visuel afin d'analyser différentes œuvres picturales à travers le prisme de la psychologie cognitive. D'autre part, les travaux récents en neuropsychologie essaient d'expliquer pourquoi la musique nous plonge dans un état psychologique et physiologique spécifique. A

	partir des exemples de la peinture classique et moderne, l'utilisation de la perspective, des illusions optiques seront présentées en TD ainsi que les travaux en psychologie et neuropsychologie sur les effets de la musique.
Psychologie évolutionniste (*)	
F. Rigalleau 9hCM – 1,5hTD – 1,5hPPD (plateforme en autonomie)	La théorie de l'Evolution proposée par Darwin constitue un socle essentiel des Sciences de la Vie. La psychologie moderne propose d'analyser le fonctionnement mental des êtres humains en adoptant des principes évolutionnistes. Cet enseignement présente des travaux s'inscrivant dans cette approche en considérant plusieurs domaines : le raisonnement, la mémoire, les choix de partenaires, certains phénomènes de compétition entre individus. La question de la spécificité de l'esprit humain est donc abordée en s'interrogeant sur les traits des fonctions mentales qui s'avèrent déterminées par la sélection naturelle. Une séance de travaux dirigés évalue la possibilité d'expérimentation dans ce domaine.
E. Lambert : 48h	UE4- Sciences humaines pour psychologie
Le jeu (*)	
M. Gimenes 24hCM	Cet enseignement combine des approches en psychologie clinique psychanalytique, cognitive et sociale. La réflexion porte sur l'acte même de jouer dans l'enfance et sur les implications psychiques de celui-ci à partir de la question : « Qu'est-ce que jouer et savoir jouer ? » Sont abordées en particulier les dimensions symbolique et transitionnelle du jeu. Le cours envisage aussi le développement des grandes fonctions cognitives sous l'angle du jeu (l'apprentissage à l'école, le jeu d'imitation, la compétition) puis des jeux vidéo à partir de la question : « Peut-on se muscler le cerveau avec des Serious Game ? » Enfin, dans le monde de la compétition entre entreprises, l'abondance d'informations et de services oblige à capturer l'attention de l'utilisateur. « Le divertissement peut être utilisé à bon ou (surtout ?) mauvais escient pour nous détourner de nos habitudes ? ».

L'éducation (*)	
E. Lambert 24hCM	Ce cours présente, sous différents aspects, l'importance des liens entre les connaissances en sciences humaines et l'éducation. Les différents courants présentés sont principalement la psychologie cognitive et la psychologie du développement avec un exemple particulier de l'apprentissage de lecture. Il sera question de la motivation considérée comme moteur de l'apprentissage. Ensuite l'approche psychanalytique permettra d'aborder les enjeux psychiques de la déscolarisation et du harcèlement scolaire. Enfin la psychologie sociale propose de prendre en compte les effets du contexte (e.g., comparaison sociale) sur la réussite.
24h	UE5 transversale : Langues
O. Chaulet 16,5hTD – 7,5h PPD (plateforme)	Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées
F. Rigalleau : 24h	UE6 transversale
Méthodologie universitaire	
F. Rigalleau 2hCM – 2hPPD (plateforme)	La méthodologie du travail universitaire est abordée en se centrant sur les méthodes d'apprentissage et sur les méthodes d'évaluation (QCM, réponses rédigées)
Recherche documentaire	
F. Rigalleau 3hTD – 3hPPD (plateforme)	Cet enseignement vise à familiariser avec la méthode de lecture des textes permettant d'aboutir à une synthèse de plusieurs travaux. Il s'agit d'aller au-delà du seul résumé des textes pour aboutir à une comparaison des apports de différents textes abordant une même thématique. Une partie est également consacrée à l'évaluation des sources d'information en tenant compte de la fiabilité et de l'expertise des sources. Le système des revues scientifiques est envisagé.
Numérique	
P. Larigauderie	Cet enseignement est centré sur la certification PIX. L'utilisation de la plateforme PIX dans le cursus de licence pour les tests de

2hCM - 2hPPD (plateforme en autonomie) + 6h plateforme UFR SHA	positionnement et pour la certification sera présentée, ainsi que le référentiel PIX de compétences numériques. Adresse de la plateforme PIX : https://pix.fr/ , voir également la page de présentation de l'Université de Poitiers : http://pix.univ-poitiers.fr/
--	--

Licence 1 – Semestre 2

Responsable UE / responsable enseignement / volumes horaire	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
M. Gimenes : 48h	UE 1 Disciplinaire : Fondamentaux I : Psychologie du développement et psychologie cognitive
Psychologie du Développement : les grandes étapes du développement (*)	
Sandrine Gil 12hCM – 7,5hTD – 4,5hPPD (Classe inversée)	La psychologie du développement étudie les changements de l'individu au cours de la vie. L'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiant·es les principales caractéristiques des grandes périodes du développement de l'individu, de la naissance à la vieillesse. Différents aspects du fonctionnement psychologique seront développés ainsi que leur évolution chez le bébé, l'enfant, l'adolescent et la personne âgée. Par ailleurs, les théories classiques du développement seront présentées dans un premier temps dans leur conception et particularités, puis elles viendront éclairer certaines périodes de développement - cela menant à une introduction de la psychologie du développement développée les années suivantes de la licence. <i>Chanquoy, L. & Negro, I. (2004). Psychologie du développement. Paris : Hachette éducation.</i> <i>Coslin, P. (2010). Psychologie de l'adolescent. Paris : Armand Colin.</i> <i>Laval, V. (2011, 2015). La psychologie du développement : Modèles et méthodes. Paris : Armand Colin.</i>

Psychologie cognitive : Mémoire – Attention – Perception (*)	
Manuel Gimenes 21hCM – 3hTD	Ce cours constitue une introduction à la psychologie cognitive et se focalise sur trois grandes fonctions : mémoire, attention, et perception. Les grands principes du fonctionnement mnésique et les principaux systèmes de mémoire sont abordés. Dans le domaine de la perception, sont présentées notamment la vision et l'audition. Enfin sont traitées les différentes formes de capacité et d'orientation de l'attention. Avec les cours de licence 2 et 3, cet enseignement contribue à donner les bases nécessaires à la compréhension des processus cognitifs qui seront mobilisés dans divers autres champs et enseignements au niveau licence et master.
MA. Martinie : 48h	UE 2 Disciplinaire : Psychologie sociale et psychologie clinique
Psychologie Sociale : Influence sociale (*)	
MA. Martinie 18hCM – 6hTD	Cet enseignement propose une introduction aux concepts fondamentaux de la psychopathologie de la psychologie sociale et se centre tout particulièrement sur les différents aspects de la communication inter-individuelle et au sein des groupes.
Psychopathologie psychanalytique de l'adulte (*)	
JB. Marchand 18hCM – 6hTD	Cet enseignement propose une introduction à la théorie psychanalytique, à la psychopathologie de l'adulte, ainsi qu'aux spécificités techniques des psychothérapies d'orientation psychanalytique.
N. Louveton : 48h	UE 3 Disciplinaire : Méthodologie, neurosciences, ergonomie
Introduction à la méthodologie expérimentale (*)	
P. Larigauderie 8hCM – 4,5hTD – 1,5hPPD (plateforme en autonomie)	Cet enseignement présente les concepts fondamentaux de la méthode expérimentale. Seront ainsi abordées les notions de validité expérimentale, d'hypothèse, d'opérationnalisation, de variables (dépendantes, indépendantes, parasites, contrôlées), de planification expérimentale, d'effet des facteurs. Des exercices applicatifs seront réalisés en TD (analyses méthodologiques d'études de psychologie) et des exercices supplémentaires seront à réaliser en non présentiel sur la plateforme UPdago.

Neurosciences : cellules nerveuses et communication neuronale (*)	
N. Defamie, L. Prestoz, M. Benoit-Marand 18hCM	L'enseignement de neurosciences en L1 de psychologie vise à donner de solides connaissances de base en neurobiologie. Après la description de la cellule et de ses organites, les caractères qui font la spécificité des neurones seront étudiés. Cet enseignement sera aussi l'occasion d'introduire quelques concepts fondamentaux de génétique. Ensuite sera étudiée la communication nerveuse en examinant d'une part, les mécanismes de l'excitabilité neuronale qui permet aux neurones de produire et de transmettre les signaux électriques et d'autre part, la communication interneuronale via la transmission synaptique.
Ergonomie : notions fondamentales (*)	
N. Louveton 9hCM – 4,5hTD – 2,5hPPD (Classe inversée)	Cet enseignement a pour but d'introduire les étudiant·es en licence de psychologie à l'ergonomie, domaine visant à l'adaptation des systèmes à l'humain qu'il soit dans une situation de travail ou dans l'usage d'un produit. D'une part, l'analyse du travail dans sa dimension du prescrit et du réel sera abordée ; d'autre part, l'ergonomie des interfaces sera introduite en utilisation l'exemple de la conception de documents. <i>Darses, F., & de Montmollin, M. (2012). L'ergonomie. Ed. La Découverte.</i> <i>Tricot, A., & Chevalier, A. (2015). Ergonomie des documents électroniques. Presses Universitaires de France.</i>
N. Noiret : 48h	UE4- Option approfondissement psychologie
Psychologie Cognitive : contrôle cognitif (*)	
N. Noiret 7,5hCM – 3hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)	L'objectif de cet enseignement est de familiariser les étudiant·es avec le concept de contrôle cognitif et les différents termes qui lui sont associés. En cheminant à travers différents domaines d'étude, en particulier en psychologie cognitive et neuropsychologie, nous montrerons le rôle central du contrôle cognitif sur une grande variété de processus cognitifs et émotionnels. Dans ce sens, seront par exemple abordés les relations entre le contrôle cognitif et l'intelligence, l'attention, la mémoire, l'apprentissage, les émotions. Outre le fonctionnement normal, il sera également

	question du dysfonctionnement du contrôle cognitif et de son impact sur nos capacités cognitives et nos comportements. Cet enseignement sera enfin l'occasion de découvrir des outils développés pour étudier différents aspects du contrôle cognitif.
Introduction aux approches thérapeutiques (*)	
N. Goutaudier 14hCM –2hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux différentes approches thérapeutiques en psychologie clinique d'orientation psychanalytique et cognitivo-comportementale. <u>Approche Cognitivo-comportementale</u> : Lors de ces enseignements, les étudiants découvriront les théories sur lesquelles sont basées les Thérapies Comportementales et Cognitives (TCC). Des éléments théoriques issus des 3 volets (Comportemental, Cognitif et Emotionnel) seront abordés et mis en lien avec des applications cliniques. <i>Callahan, S., & Chapelle, F. (2016). Les thérapies comportementales et cognitives: fondements théoriques et applications cliniques. Dunod.</i> <u>Approche psychanalytique</u> : Dans cet enseignement, les étudiants découvrent les retentissements psychiques de la psychothérapie psychanalytique (remaniements économique- dynamiques) en appui sur des textes fondamentaux et des vignettes cliniques. <i>Bokanowski, T. (2001). Évolution de la pratique de la "psychothérapie psychanalytique". Dans Évolution de la clinique psychanalytique (pp. 103-116). Le Bouscat: L'Esprit du temps</i>
Psychologie sociale : Propagande et manipulation (*)	
S. Jouffre 7,5hCM – 3hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)	Dans cet enseignement, sont présentés et analysés certains mécanismes et processus par lesquels les systèmes de croyances et de pensées sont diffusés dans les groupes sociaux, et la société de façon plus générale, et acquis par les individus les composant. <i>Beauvois, J.L. (2005). Les illusions libérales, individualisme et pouvoir social. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.</i> <i>Bernays, E. (2007, 1ère édition: 1928). Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie. Paris: Zones.</i>

Psychologie du développement : la socialisation de l'enfant (*)	
M. Burnel 7,5hCM – 3hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)	Dans ce cours on s'intéressera à la façon dont les enfants développent leur compréhension du monde social, et quels facteurs influencent ce développement. Les notions abordées concerneront le développement affectif (émotions, conscience de soi, etc) et le développement des théories de l'esprit (attention conjointe, pointage, prise de perspective visuelle, relations entre les désirs / croyance et les actions, lien entre croyances, actions et réalité, attribution de savoir et lexique d'états mentaux, croyances de 2ème ordre, différencier plaisanter et mentir, faire des inférences, etc). Le développement atypique sera également abordé (autisme, troubles du langage, surdité, cécité, etc). <i>Blaye, A. et Lemaire, P. (2007). Psychologie du développement cognitif de l'enfant. Bruxelles : De Boeck.</i>
24h	UE5 transversale : Langues
O. Chalet 16,5hTD – 5hPPD (Plateforme en autonomie)	Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées.
S. Gil : 22h	UE6 transversale
Recherche documentaire	
F. Rigalleau 3hTD – 3hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement considère : l'usage des bases de données du Service de Documentation pour rechercher des textes sur un thème donné, les revues scientifiques dans le champ de la Psychologie, les normes des références dans les textes de psychologie. Cyril Perret est responsable d'une initiation aux tests avec un système de crédit de cours.
Numérique	
O. Chalet 6TD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	Les travaux dirigés de numérique portent sur les fonctions automatisées du traitement de texte, en particulier la feuille de styles, la table des matières automatique, l'index et la base de données bibliographiques.

PPPE	
S. Gil 4hCM – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	Le Projet Professionnel et Personnel de l'Etudiant doit avant tout être basé sur une bonne connaissance par l'étudiant(e) de l'institution et de son organisation, des programmes d'offre de formation, des modalités de progression dans un diplôme et des alternatives qui s'offrent à elle/lui. L'ensemble de ces éléments est présenté dans cet enseignement afin que tout(e) étudiant(e) mette en œuvre un travail actif de progression et/ou d'orientation dans sa formation universitaire.

Licence 2 – Semestre 3

Responsable UE / responsable enseignement / volume(s) horaire	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
S. Jouffre : 51h	UE 1 Disciplinaire : Psychologie sociale et du travail
Introduction à la psychologie du travail et des organisations (*)	
C. Esnard 9hCM – 9hTD (cours assuré par E. Parnaudeau)	Une première partie de l'enseignement est consacrée à la définition de la PTO, ses enjeux et principaux domaines d'application, ses relations avec les autres branches de la psychologie ainsi qu'à l'évolution des théories organisationnelles. Une seconde partie porte sur le harcèlement au travail et la notion de justice organisationnelle. Les TD permettent de se familiariser avec certains aspects individuels mais surtout relationnels et collectifs des situations de travail : structure organisationnelle, comportements anti-sociaux au travail, justice organisationnelle <i>Robbins, S. & Judge, T. (2023). Comportements organisationnels. Montreuil : Pearson France.</i> <i>FAULX, D. & DETROZ, P. (2009). Harcèlement psychologique au travail : Processus relationnels et profils de victimes. Le travail humain. 2, 72, 155-184</i>

Psychologie sociale : Percevoir et expliquer les comportements (*)	
S. Jouffre 15hCM – 7hTD, 1.5h P-SJP, 0.5h P-Ci-Etu	Il s'agit d'aborder dans cet enseignement les modèles de la perception sociale, c'est-à-dire les modèles s'intéressant à la façon dont les individus se font une impression et effectuent des inférences sur ce que sont les autres et soi-même, et de l'attribution causale, c'est-à-dire les modèles s'intéressant à la façon dont les individus trouvent des explications à ce qu'ils et les autres font. <i>Bègue, L., & Desrichard, O. (2013). Traité de psychologie sociale. Paris : DeBoeck.</i>
Méthodes d'enquêtes I (*)	
S. Jouffre 3hCM – 6hTD	Dans cet enseignement, la méthodologie de l'enquête est présentée. En CM, sont abordées les spécificités de l'enquête en comparaison de l'expérimentation et de l'observation, et ce en quoi elle est appropriée au regard des hypothèses du chercheur et du type de données qu'il souhaite recueillir. Sont ensuite présentées deux méthodes, premièrement, l'entretien d'enquête, et deuxièmement le questionnaire d'enquête. Cet enseignement implique également la réalisation d'exercices en TD. Ces exercices constituent une mise en application d'éléments essentiels de la conduite des entretiens et de la construction des questionnaires.
M. Gimenes : 48h	UE 2 Disciplinaire : Psychologie cognitive
Neuropsychologie cognitive (*)	
N. Noiret 8hCM – 2hTD	L'objectif de cet enseignement est d'aborder la vie mentale à travers des modèles théoriques issus de la neuropsychologie cognitive reliant une description des processus mentaux à des bases neurales, dans des domaines divers comme par exemple la prise de décision, la perception visuelle, ou encore le calcul.
Psychologie cognitive : raisonnement et prise de décision (*)	
P. Larigauderie 9hCM – 3hTD – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement porte sur les concepts et travaux centraux dans l'étude des mécanismes cognitifs mis en œuvre dans le raisonnement et la prise de décision. Une partie du cours traitera des différents types de raisonnement, des modèles mentaux et des syllogismes. Une autre partie du cours abordera l'approche

	rationnelle de la décision et la théorie de la rationalité limitée, ainsi que les notions d'heuristiques et de biais cognitifs, puis présentera les travaux sur l'impact des émotions et du contrôle cognitif dans le raisonnement et la prise de décision. Le cours sera complété par des TD en présentiel, portant sur le rôle du contexte dans le raisonnement et la prise de décision, sur le rôle des émotions et du contrôle cognitif dans la prise de décision en situations de dilemmes moraux et non moraux. De plus, un travail sera demandé en non présentiel, portant sur la résolution de problèmes.
Psychologie cognitive: langage – mémoire (*)	
M. Gimenes 18hCM – 4,5hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)	Le fonctionnement de la mémoire sera étudié d'un point de vue cognitif en distinguant les trois grandes étapes de la mémorisation (encodage, stockage et récupération). Les bases cognitives du langage seront également présentées : à l'oral (compréhension et production de la parole) et aussi à l'écrit (lecture et écriture)
Cyril Perret : 48h	UE 3 Disciplinaire : Méthodologie et statistiques
Méthodologie expérimentale (*)	
C. Perret 12hCM – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	La démarche expérimentale est fondamentale pour les sciences de la nature, mais aussi pour les sciences de l'homme, dans la mesure où elle permet d'établir des relations de causes à effet : sa maîtrise est donc nécessaire au contrôle de la validité des faits. Cette méthode est également indispensable pour comprendre l'évolution des concepts en psychologie. Ce cours est organisé autour de 3 axes qui répondent aux questions suivantes : Comment sont élaborés les théories et les modèles ? Comment ceux-ci suscitent-ils les hypothèses ? Comment opérationnalise-t-on les hypothèses et comment organise-t-on le recueil des données pour répondre aux questions théoriques posées ? <i>Howell, D.C (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines. Bruxelles : De Boeck</i> <i>Sockeel , P. & Anceaux, F ; (2002). La démarche expérimentale en psychologie. Paris : In press</i>
Psychologie différentielle : la psychométrie (*)	

M. Burnel 6hCM – 1,5hTD – 4,5hPPD (Classe inversée)	La psychométrie concerne l'ensemble des procédés, en particulier les tests étalonnés et standardisés, qui sont utilisés en psychologie pour évaluer des faits psychiques (p.e. l'intelligence, la personnalité, etc.). A ce titre ils doivent faire l'objet de validations rigoureuses qui assurent leurs qualités métriques et le bien-fondé de leur usage. Nous verrons en cours les principes et des exemples des démarches de validation des tests. Les TD porteront sur les applications de la psychométrie pour la cotation et l'analyse de protocoles de tests de patients. <i>Bernaude, J.L. (2014). Méthodes de tests et questionnaires en psychologie. Paris, Dunod, Psycho Sup.</i>
Statistiques appliquées à la psychologie (*)	
C. Perret 8hCM – 6hTD – 6hPPD (Plateforme en autonomie)	Introduction aux tests statistiques, loi normale, intervalles de fluctuations, comparaisons de distributions de variables numériques (moyennes) et qualitatives (fréquences), lien entre 2 variables numériques (corrélations linéaires). Une version non-paramétrique des différents tests sera abordée. <i>Howell, D.C. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines.</i>
F. Rigalleau : 42h	UE4- Option approfondissement psychologie : Neurosciences et neuropsychologie
Bases de recherche en Neuropsychologie Clinique (*)	
F. Rigalleau 8hCM – 6hTD – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement présente trois notions clés en neuropsychologie cognitive : la dissociation simple, la dissociation double et l'association de déficits en neuropsychologie. Elles permettent d'interpréter les relations entre les déficits que présentent des patients cérébro-lésés, et elles informent sur l'organisation des processus cognitifs au niveau cérébral. Ces notions sont illustrées dans le domaine du langage et de la mémoire en prenant comme exemples les troubles de lecture et les troubles conceptuels. Une partie de l'enseignement est consacrée aussi à l'approche connexionniste des déficits neuropsychologiques. Une dernière partie envisage dans quelle mesure l'approche présentée est aussi

	pertinente en psychopathologie, pour interpréter des troubles de l'identification. L'enseignement aborde aussi l'intérêt de méthodes récentes comme l'imagerie cérébrale et la stimulation magnétique transcrânienne.
Neurosciences : neuroanatomie, physiologie sensorielle et motricité (*)	
V. Coronas 18hCM – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	L'objectif de l'enseignement de neurosciences en L2 est de faire acquérir les bases fondamentales de neuroanatomie pour comprendre certains aspects du fonctionnement cérébral. Les structures nerveuses qui sont évoquées tout au long du cursus y seront présentées. Puis, seront abordés les systèmes sensoriels et moteurs, la notion de transduction sensorielle et l'intégration sensori-motrice au travers d'exemples spécifiques. Cet enseignement sera aussi l'occasion d'aborder des bases neurophysiologiques de pathologies ou de dysfonctionnements nerveux.
Neuro-imagerie (*)	
G. Fois 4hCM – 2hTD	L'enseignement de neurosciences abordera les principales méthodes d'imagerie cérébrale, leurs méthodes et applications possibles illustrées au travers d'exemples.
N Goutaudier : 48h	UE4- Option pré-professionnalisation métier du Travail Social et de la Santé (MTSS)
Introduction aux publics en difficulté ; du bébé à la personne âgée	
N. Goutaudier 24hCM – 24hTD	L'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiant·es les spécificités des publics de différents âges avec lesquels ils seront en contact dans leur future pratique : du bébé à la personne âgée. Il concerne les étudiant·es se dirigeant vers les carrières sociales, de santé, ou vers toute autre perspective offerte par les études de psychologie. Il est assuré par des enseignant·es statutaires ainsi que par des professionnels qui partageront leur expérience et leur pratique clinique ou soignante.
48h	UE4- Option international
	Voir sur le site de la Maison des Langues (MdL campus Poitiers)

48h	UE4- Option anthropologie
	Voir avec le département de sociologie/anthropologie
24h	UE5 transversale : Langues
O. Chaulet 16,5hTD – 7,5hPPD (Plateforme en autonomie)	Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension écrite (CE) et orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées.
P. Larigauderie 26h	UE6 transversale
Numérique	
P. Larigauderie 2CM – 6TD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement a pour objectif l'acquisition de compétences numériques du référentiel PIX dans le cadre du passage des épreuves de certification PIX prévues en 3ème année de licence. Les compétences travaillées dans cet enseignement relèvent des domaines 1 (tableurs) et 3 (utilisation documents multimédia) du référentiel PIX. Un positionnement sur la plateforme PIX sera demandé en cours de semestre, avec envoi des résultats aux tests de positionnement Pix à l'Université de Poitiers. Adresse de la plateforme PIX : https://pix.fr/ Voir également la page de présentation de l'Université de Poitiers : http://pix.univ-poitiers.fr/
PPPE	
E. Eme 4hCM – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	Les enseignements dans le cadre du PPPE visent à accompagner l'étudiant·e dans l'élaboration de son Projet Professionnel Personnel de l'Etudiant. Les CM du S3 portent sur l'organisation de la Licence de psychologie et ses débouchés : recherche d'un stage, découverte des métiers et secteurs d'activité en lien avec la psychologie. Les étudiant·es ont également la possibilité de réaliser un travail en autonomie sur les points suivants : a) Constitution d'un dossier de candidature en filière sélective avec première approche CV, lettre de motivation, b) Comment mettre en avant ses activités personnelles ?

	<i>Décaudain, M., Ghiglione, R. (2016). Les métiers de la psychologie (3e édition). Collection : Les Topos, Dunod</i>
Recherche Documentaire	
F. Rigalleau 3hTD -3hPPD (Plateforme)	Suite de la Recherche Documentaire L1 : Synthèse à réaliser à partir de textes trouvés sur base de données universitaire

Licence 2 – Semestre 4

Responsable UE / responsable enseignement et volume(s) horaire	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
E. Dujardin : 48h	UE 1 Disciplinaire : Psychologie du développement
Psychologie du développement : acquisition du langage (*)	
E. Dujardin 10,5hCM – 3hTD – 2,5hPPD (Classe inversée)	L'objectif de cet enseignement est de se familiariser avec les principaux modèles développementaux et les résultats d'études dans le domaine de l'acquisition du langage. Les deux versants du langage seront présentés (oral et écrit), avec des éléments liés à la production et à la réception du langage. Cet enseignement permettra de se sensibiliser aux principales étapes du développement typique, et constituera une base permettant d'aborder les troubles du langage. <i>Des articles scientifiques seront présentés par les enseignants lors des cours. Les ouvrages suivants peuvent constituer une base de cours :</i> <i>Ecalle, J. & Magnan, A. (2015). L'apprentissage de la lecture et ses difficultés. Paris, Dunod.</i> <i>Fayol, M., & Jaffré, J.-P. (2014). L'orthographe. Paris, FR: Presses universitaires de France</i> <i>Karmiloff-Smith A. & Karmiloff K. (2012). Comment les enfants entrent dans le langage. Paris, Retz.</i>
Le bilan psychologique avec l'enfant (*)	
E. Eme	Le bilan psychologique avec l'enfant a pour objectif de comprendre les difficultés que celui-ci rencontre dans son développement cognitif

9hCM – 3hTD – 6hPPD (Classe inversée)	et affectif. Il comprend des tests d'efficience intellectuelle (tests de QI) mais aussi d'autres approches de la personnalité de l'enfant (entretiens, observations, dessins, tests projectifs). Ce cours présente le cadre et la méthodologie du bilan psychologique avec l'enfant considéré comme un acte de parole dans une relation d'écoute, où les tests ont des apports mais aussi des limites en complémentarité des autres approches. Les TDs illustrent la conduite d'une anamnèse, la cotation d'une échelle d'intelligence, et l'analyse de dessins, à partir de vignettes cliniques. <i>Arbisio, C. (2015). Clinique du WISC-IV : 5 étude de Cas. Paris, Dunod.</i> <i>Bachelier, D. & Cognet, G. (2017). Le bilan avec le Wisc-V et ses outils complémentaires. Guide pratique pour l'évaluation. Paris, Dunod.</i>
Psychologie du développement des fonctions cognitives (*)	
E. Lambert 9hCM – 3hTD – 2hPPD (Classe inversée)	L'objectif principal de ce cours est de connaître le développement au cours de l'enfance et de l'adolescence des grandes fonctions cognitives. Sera abordé le développement des gnosies, de la vitesse de traitement, de l'attention, de la mémoire de travail mais aussi le développement des fonctions exécutives avec l'évolution de la flexibilité mentale, de l'inhibition et de la mise à jour de la mémoire de travail au cours de la vie Nous verrons par ailleurs en quoi le développement des fonctions cognitives influence les capacités d'apprentissage selon les âges.
N. Goutaudier 52h	UE 2 Disciplinaire : Psychologie clinique
Psychopathologie psychanalytique de l'enfant (*)	
N. Dauman A. Hachet 18hCM – 6hTD	Les concepts fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique de l'enfant seront abordés dans le cadre des interactions précoces, qui sont jalonnées de crises organisatrices de sa vie psychique de la naissance à la période de latence. Seront ensuite développées les implications cliniques du concept d'espace potentiel du jeu, avec plusieurs outils du psychologue à la rencontre de l'enfant en souffrance : le dessin et les épreuves projectives.

Diagnostic en psychopathologie clinique (*)	
N. Goutaudier 10,5hCM– 1,5hPPD (Plateforme)	Une partie de ce cours présente les bases théorico-cliniques du diagnostic en psychopathologie de l'enfant, ainsi que les différents profils cliniques rencontrés en pédopsychiatrie.
Introduction aux tests et outils cliniques (*)	
E. Pelladeau 6hCM – 6hTD – 4hPPD (Simulation et jeu pédagogique)	Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux différents test et outils du psychologue clinicien d'orientation psychanalytique et cognitivo-comportementale. <u>Approche Cognitivo-comportementale</u> : Lors de ces enseignements, les étudiant·es découvriront les outils permettant une prise en charge en TCC. L'analyse fonctionnelle, ou encore l'utilisation de tests psychométriques seront présentés et explicités par des exemples cliniques. <i>Chapelle, F., Monié, B., Rusinek, S., & Poinot, R. (2018). Aide-mémoire Thérapies comportementales et cognitives : en 37 notions. Dunod.</i> <u>Approche psychanalytique</u> : Les étudiant·es seront sensibilisés à l'utilisation des tests et épreuves projectives dans l'épistémologie : intérêts, limites et exemples cliniques. 36 <i>Bokanowski, T. (2001). Évolution de la pratique de la "psychothérapie psychanalytique". Dans Évolution de la clinique psychanalytique (pp. 103-116). Le Bouscat : L'Esprit du temps</i>
E. Eme : 46h	UE 3 Disciplinaire : Psychologie Approfondissement
Méthodes d'enquête II	
S. Jouffre 10hTD	Cet enseignement a pour objectif la mise en pratique des connaissances théoriques abordées, et des exercices réalisés, dans l'enseignement L2S3 Méthode enquête 1. Plus précisément, il s'agira, dans cet enseignement Méthode enquête 2, de réaliser un travail d'enquête psychosociale par groupe de 4-5 étudiant·es sous la supervision de votre enseignant.e en mettant en œuvre les connaissances acquises au S3.
Psychologie sociale : le soi	

I. Nuel 8hCM	L'enseignement "Soi" complète celui suivi au premier semestre sur la perception sociale en s'articulant au tour des questions de perception de soi, aussi bien au niveau descriptif (premier chapitre) qu'au niveau évaluatif (deuxième chapitre). La question des sources des connaissances sur soi et des variations transitoires de l'estime de soi est abordée et illustrée à travers les études empiriques. Enfin, un troisième et dernier chapitre introduit la notion d'autorégulation et présente les principales motivations liées à soi qui sous-tendent les efforts d'auto-régulation.
Le dessin dans le bilan psychologique avec l'enfant	
E. Eme 7,5hCM – 3hTD – 1,5hPPD (Classe inversée)	Cet enseignement fait suite au cours sur le bilan psychologique avec l'enfant en abordant plus spécifiquement l'utilisation du dessin dans le bilan. Les CM traitent de l'évolution du dessin avec l'âge, de la façon dont les problématiques infantiles s'expriment au travers du dessin et de l'expression de symptômes par le dessin. Les TD sont consacrés à l'observation et à l'analyse de dessins d'enfants consultants et non consultants (dessins libres et dessins thématiques). <i>Cognet, G., & Cognet, A. (2018). Comprendre et interpréter les dessins d'enfants. Paris, Dunod. Vinay, A. (2007). Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Paris, Dunod, Les Topos.</i>
Méthodologie expérimentale : approfondissement	
C. Perret 6hTD	L'objectif de cet enseignement est de mettre en application les connaissances théoriques de méthodologie scientifique acquises par les étudiant·es durant la L1 et le premier semestre de L2. En groupe de 4-5, les étudiant·es devront créer une expérience sur un thème au choix. Le travail sera évalué à partir d'une présentation orale de la méthodologie l'expérience.
Psychologie du développement : les troubles des apprentissages	
E. Lambert 7,5hCM - 2,5hPPD (Classe inversée)	Cet enseignement vise à présenter les troubles neuro-développementaux que sont les troubles des apprentissages (e.g., dyslexie, dyspraxie, dysphasie). Les CM aborderont les caractéristiques de ces troubles et leurs déficits sous-jacents. Les TD

	auront pour objectif d'introduire les étudiant·es à la méthodologie de l'étude de cas dans un objectif de diagnostic de ces troubles chez l'enfant.
C. Esnard : 48h	UE4- Option approfondissement : Psychologie et société
Apprentissage et expertise (*)	
M. Gimenes 15hCM	L'apprentissage est un concept important en psychologie et sera abordé dans ce cours à travers ses aspects développementaux, sociaux et cognitifs. La notion d'expertise sera également envisagée : qu'est-ce qu'un expert ? est-ce que tout le monde peut devenir un expert ?
Emotion (*)	
E. Tornare 15hCM – 1,5hTD	La partie de cet enseignement dédié à la psychologie sociale traite de deux thèmes principaux. Premièrement, on s'intéresse à la notion d'émotions secondaires, et on traite plus particulièrement de la jalousie et de l'envie, de la honte et de la culpabilité, de l'embarras, la fierté et l'orgueil. La deuxième partie est consacrée aux processus de régulation émotionnelle, le lien entre la régulation de l'expression et le ressenti émotionnel et l'efficacité de différentes stratégies de régulation émotionnelle.
Psychologie et justice (*)	
C. Esnard 15hCM – 1,5hTD	Cet enseignement aborde le traitement de problématiques judiciaires sous l'angle de la psychologie sociale, cognitive et clinique. L'enseignement en psychologie sociale (C. Esnard) porte sur les déterminants psychosociologiques (biais de jugements, facteurs extra-légaux liés aux stéréotypes et préjugés) et implications psychologiques du jugement judiciaire porté en cours d'assises. Il s'appuie essentiellement sur les paradigmes expérimentaux mobilisés en psychologie sociale cognitive appliquée au champ de la justice. <i>Przygodzki-Lionet, N. (2012). Psychologie et justice : De l'enquête au jugement. Paris : Dunod.</i>

	<i>Esnard, C., & Vibert, N. (2021) Emotional state, Visual attention and Orientation of Judicial judgment among jurors in criminal court. Journal of Cognitive Psychology, 33:4, 439-452.</i> https://doi.org/10.1080/20445911.2021.1923723 L'enseignement de psychologie cognitive (P. Larigauderie) porte sur le recueil de témoignages à partir du protocole de l'entretien cognitif, et sur les faux souvenirs. L'enseignement clinique (A. Hachet) propose d'explorer les modalités d'intervention contemporaine du psychologue ainsi que les enjeux éthiques sous-jacents à sa pratique en contexte judiciaire.
N. Goutaudier 48h	UE4- Option pré-professionnalisation métier du Travail Social et de la Santé (MTSS)
Introduction au travail social	
N. Goutaudier 12hCM – 12hTD – 24hPPD	Au cours du premier semestre de ce parcours prépro MTSS, il sera proposé une approche des métiers du social autour de la notion d'insertion et de l'évolution du travail social. Les intervenants aborderont la question de l'éducation spécialisée, du parcours scolaire et de l'orientation professionnelle des élèves en difficulté et de la déficience intellectuelle.
48h	UE4- Option international
	Voir sur le site de la Maison des Langues (MdL campus Poitiers)
48h	UE4- Option anthropologie
	Voir avec le département de sociologie/anthropologie
24h	UE5 transversale : Langues
O. Chaulet 16,5hTD – 7,5hPPD (Plateforme)	Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension écrite (CE) et orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées.
E. Eme : 24h	UE6 transversale
UE d'Ouverture (choix parmi toutes les UEO de l'université de Poitiers)	

E. Eme 20hCM	<i>UEO ouverte à tous les étudiant·es de l'université y compris aux étudiant·es mention psychologie.</i> <u><i>Psychologie et Cinéma (responsable pédagogique : Elsa Eme)</i></u> L'UE a pour objectifs de faire réfléchir sur des thématiques centrales en psychologie (les remaniements psychiques à l'adolescence, le traumatisme et la résilience, ...) en analysant la façon dont sont représentés au cinéma les phénomènes mentaux étudiés par la discipline, et en illustrant par la fiction des cas représentatifs de ces phénomènes afin de permettre le jeu de l'identification à l'image des étudiant·es. Chaque cours de 2h traite d'une thématique illustrée par la présentation d'extraits de films qui sont resitués dans leur contexte socio-politique et font l'objet d'une analyse filmique et d'une lecture psychologique (exemples de films en 2018-2019 : Tomboy, Girl, Ararat, Mommy, Billy Elliott). <i>Pourriol, O. (2008). Cinéphilo. Hachette, Pluriel.</i> <i>Zarifian, E. (2006). La psychiatrie et le cinéma, une image en miroir. Les Tribunes de la santé, 2006/2, no 11, p. 39-45.</i>
PPPE	
E. Eme 4hCM	En L2S4 dans le cadre du PPPE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant), les étudiant·es doivent participer à un Forum des Métiers en lien avec leur orientation professionnelle. Ce Forum est pour eux l'occasion de rencontrer des professionnels invités pour présenter leur parcours, leur formation, leur activité, et répondre aux questions des étudiant·es.

Licence 3 – Semestre 5

Responsable UE / responsable enseignement et volume horaire	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
F. Autin : 50h	UE1 Disciplinaire : Psychologie sociale et psychologie cognitive
Psychologie sociale : Identités et stigmatisation (*)	

F. Autin 9hCM – 3hTD – 3hPPD (Autonomie, Classe inversée)	Le racisme, le sexisme, la xénophobie sont des fléaux de nos sociétés modernes. La psychologie sociale étudie ces phénomènes afin de mieux les comprendre et d'éventuellement trouver des moyens de réduire la stigmatisation des personnes victimes de stéréotypes négatifs. L'objectif de cet enseignement est de revenir plus particulièrement sur la notion de stéréotype, la distinction entre stéréotypes, préjugés et discrimination, les hypothèses sur l'origine des stéréotypes, les liens entre l'identité sociale et les processus de stéréotypie et, au final, sur les possibilités de changement des stéréotypes.
Psychologie sociale : Représentations sociales (*)	
10,5hCM – 2hTD – 2hPPD (Autonomie, Classe inversée)	Ce cours magistral offre une introduction à la pensée sociale, l'un des champs les plus fertiles actuellement pour la psychologie sociale européenne. Cette approche, incarnée par la théorie des représentations sociales, nous permet d'étudier les systèmes de significations qui nous aident à interpréter le cours des événements et des relations sociales ; le rapport que les individus et les groupes entretiennent avec le monde et les autres ; les cadres fournis pour coder, nommer et catégoriser ce qui peuple l'univers de vie. L'objectif de ce cours est d'interroger diverses positions épistémologiques en psychologie sociale et d'introduire celle de la théorie des représentations sociales. Plusieurs études empiriques illustreront la pertinence de cette approche (que cela soit dans le champ de l'identité, du genre, de la santé, de l'alimentation et du rapport science/sens commun. Moscovici, S. (2014). The new magical thinking. <i>Public Understanding of Science</i>, 23(7), 759–779. https://doi.org/10.1177/0963662514537584 Marková, I. (1996). Towards an epistemology of social representations. <i>Journal for the Theory of Social Behaviour</i>, 26(2), 177–196. https://doi.org/10.1111/j.1468-5914.1996.tb00528.x
Psychologie cognitive : attention – perception (*)	
L. Lauriane Veron Delor 7,5hCM – 7,5hTD	Dans la lignée du cours de licence 1, cet enseignement vise à étendre les connaissances sur la perception et l'attention. Dans le domaine de la perception, sont abordés notamment la vision, le toucher, le goût, ainsi que l'olfaction, et enfin l'intégration sensorielle. La partie

	consacrée l'attention aborde les notions de biais et réentrainement attentionnel et approfondit l'examen des mécanismes d'orientation.
Psychologie cognitive : cognition et conscience (*)	
M. Gimenes 4hCM – 1,5hPPD (Plateforme en autonomie)	La conscience est probablement l'un des concepts les plus difficiles à étudier en psychologie. L'objectif principal de cet enseignement sera d'expliquer les différents concepts sous-jacents à la notion de conscience, et aussi de montrer comment la psychologie expérimentale a développé des outils pour étudier la conscience.
A. Ducouso-Lacaze : 52h	UE 2 Disciplinaire : Psychologie clinique et psychologie du développement
Les problématiques affectives infantiles et leur étiologie (*)	
E. Eme 9hCM – 2hTD – 5hPPD (Classe inversée)	Ce cours traite des problématiques affectives parmi les plus courantes présentées par les enfants que le/la psychologue reçoit en consultation. Souvent, le motif explicite de la consultation (difficultés alimentaires, d'apprentissage, de comportement, émotionnelles, etc.) n'est en réalité qu'un symptôme derrière lequel se cache une souffrance psychique qui ne peut pas se dire et qu'il s'agit de découvrir. Pour chacune des problématiques traitées (névrotique, dépressive, limite, identitaire) nous présenterons les manifestations cliniques, la nature des conflits psychiques en jeu et leur étiologie dans le lien parent-enfant, en nous appuyant sur des vignettes cliniques. En TD ces problématiques seront illustrées par la lecture d'études de cas. <i>Goldman, C. (2013). Doit-on tout dire aux parents ? Le bilan psychologique au service de la guidance parentale. Le Carnet PSY 2013/9 (N° 176), p. 22-35.</i> <i>Goldman, C. (2018). Le bilan avec les tests projectifs en clinique infantile. Paris, Dunod.</i>
Clinique de l'identité et de l'identification (*)	
A. Ducouso-Lacaze : 12hCM	Ce cours a pour objectif d'initier les étudiant-es à un certain nombre de notions psychanalytiques indispensables pour aborder en master le thème de la transmission psychique entre les générations. La notion centrale est la notion d'identification. On insiste sur la

	complexité des processus psychiques inconscients qu'elle désigne : identification à un trait de l'idéal, identification hystérique, identification mélancolique, identification primaire et secondaire. On insiste particulièrement sur les processus par lesquels un sujet peut s'identifier, à son insu, à un autre tout en se différenciant.
Démarches de l'entretien psychologique (*)	
E. Pelladeau 8hCM – 11,5hTD – 4,5hPPD (présentiel - pédagogique projet)	Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es à la démarche de l'entretien psychologique envisagé sous 3 approches. Approche Cognitivo-comportementale : La démarche de l'entretien en TCC sera présentée ainsi que des exemples de thérapies pouvant être proposées. En TD, les étudiant·es travailleront via des supports vidéo et des jeux de rôles afin de mettre en pratique les éléments théoriques vus en CM. Approche Psychanalytique : La démarche de l'entretien clinique psychanalytique est présentée : implications cliniques, retentissements du cadre, mouvements transférentiels. En TD, les étudiant·es travaillent sur des situations cliniques réelles ou fictives, à partir de jeux de rôles, pour engager une réflexion individuelle et collective sur les enjeux transférentiels et institutionnels de l'entretien. Approche neuropsychologique : Après un rappel du rôle et des missions du psychologue spécialisé en neuropsychologie en fonction de la diversité des structures dans lesquelles il est amené à exercer, l'enseignement se centrera sur les objectifs et étapes du bilan neuropsychologique. Une place centrale sera consacrée à la démarche d'entretien anamnestique dans une perspective neuropsychologique (contexte, objectifs, méthode et étapes). En TD, il s'agira de dégager les principaux éléments du profil cognitif et comportemental de patients à partir de comptes rendus d'entretien. <i>Seron, X., & Van der Linden, M. (2014). Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte - tome I – Evaluation (2ème édition). Paris : De Boeck-Solal.</i> <i>Thomas-Antérion, C. & Barbeau, E. (2011). Neuropsychologie en pratique(s). Marseille : Solal.</i>

N. Dauman : 64h	UE 3 Disciplinaire - Méthodologie, statistiques et Langues
Statistiques avancées appliquées à la psychologie (*)	
M. Gimenes 12hCM – 12hTD – 6hPPD (Plateforme en autonomie)	Après un rappel des notions de covariance et de corrélation, cet enseignement abordera les méthodes de régression linéaire simple et multiple. L'ANOVA (analyse de la variance) sera également présentée. Les TD auront pour objectif d'utiliser ces méthodes statistiques à l'aide d'un logiciel informatique (JASP).
Méthode qualitative : introduction à la théorie ancrée (*)	
N. Dauman 10,5hCM – 3hTD – 2,5hPPD (Autonomie, Classe inversée)	En prolongeant la démarche inductive de l'analyse de contenu, la théorie ancrée permet d'identifier une structure latente dans les observations de terrain (sous formes d'entretiens, de groupes de parole ou de documents écrits). Cette structure éclaire à la fois la préoccupation centrale des participants à la recherche et leur conduite dans les interactions sociales. La méthodologie de la théorie ancrée sera illustrée par une étude dans le domaine du handicap.
Langue vivante (*)	
O. Chaulet 18hTD	
A. Hachet : 48h	UE4- Option approfondissement : Psychologie et société
Communication et langage (*)	
E. Dujardin 9hCM – 1,5hTD – 1,5hPPD (Plateforme en autonomie + classe inversée)	La capacité de communication des êtres vivants leur permet de transmettre des informations. Elle implique que les individus partagent un mode de codage de ces informations. Chez l'homme, le langage est un support essentiel de ce codage. Toutefois, il semble inexact de concevoir la communication comme une simple activité d'encodage / décodage de messages linguistiques. Cet enseignement envisage l'utilisation du langage en situation de communication pour mettre en lumière les mécanismes spécifiques à l'utilisation du langage en contexte.
Evaluation et performance (*)	
A. Hachet 18hCM	Cet enseignement porte sur une approche interdisciplinaire de la situation d'évaluation et des performances.

	-<u>L'approche psychosociale</u> (S. Jouffre) explore la situation d'évaluation comme une situation socialement construite : un agent missionné institutionnellement va porter un jugement sur un autre agent, à partir de l'observation des conduites et performances de ce dernier. Sont décrits les effets de cette situation sociale sur les performances de l'évalué et sur la perception qu'à l'évaluateur de l'évalué. -<u>L'approche psycho-clinique</u> (A. Hachet) explore la spécificité tant de la demande que de la pratique de l'évaluation en clinique infantile dans l'objectif d'apporter des indications sur le fonctionnement global (intellectuel, affectif) de l'enfant et sur sa relation avec sa famille de façon à mieux cibler ses difficultés et y apporter des réponses adaptées. -<u>L'approche clinique du bilan psychologique avec l'enfant</u> (E. Eme) explore une situation de rencontre avec l'enfant où l'évaluation ne vise pas à quantifier des performances ni à poser un diagnostic mais consiste à rechercher une compréhension fine de ses difficultés afin d'en saisir le sens et de pouvoir l'aider. Des trames d'analyses de bilan sont présentées dans le cadre de cette démarche. -<u>L'approche psycho-cognitive</u> (N. Louveton) porte sur l'évaluation de la performance en ergonomie en différenciant l'approche facteur humain et l'approche analyse de l'activité.
Cognition sociale (*)	
I. Nuel 12hCM – 3hTD	Cet enseignement traite des processus cognitifs impliqués dans les réponses aux comportements de nos congénères. Ces processus sont abordés notamment à partir d'études comportementales dans des domaines tels que l'imitation et l'empathie.
N. Goutaudier 48h	UE4- Option pré-professionnalisation métier du Travail Social et de la Santé (MTSS)
Souffrance et handicap	
N. Goutaudier 18hCM – 18hTD – 12hPPD	Lors de ces enseignements en quibus présence, différentes problématiques seront présentées et abordées sous différentes approches. Outre les éléments théoriques, différents

	accompagnements de personnes en souffrance seront présentés par des professionnels et des enseignants-chercheurs.
48h	UE4- Option international
	Voir sur le site de la Maison des Langues (MdL campus Poitiers)
48h	UE4- Option anthropologie
	Voir avec le département de sociologie/anthropologie
MA Martinie : 54h	UE5 Disc & ACCT : Méthodologie, numérique et stage ou TIR
	L'UE5 de Licence 3 est une UE qui a vocation à lier connaissances et applications - soit d'un point de vue de l'expérience de terrain du praticien (rapport de stage / stage), soit d'un point de vue scientifique (Travail d'Initiation à la Recherche - TIR). Les enseignements de recherche documentaire ou numérique, ainsi que ceux de "Aide au projet professionnel" sont cohérents : il s'agit de former aux outils de la connaissance et préparer l'étudiant·e à la suite de ses études. Chaque étudiant(e) doit réaliser au cours de son année de L3 un stage d'observation active de 48 à 70h et un Travail d'Initiation à la Recherche (T.I.R). Chacun de ces travaux se déroule sur le S5 ou S6 respectivement. Le stage en L3 a pour vocation de découvrir une profession et/ou une institution et/ou une population, avec à la clé une expérience de terrain et la rédaction d'un rapport de stage évalué. Le T.I.R a pour objectif de familiariser l'étudiant·e avec la démarche de recherche, avec à la clé la rédaction d'un mini-mémoire de recherche évalué. Qu'il s'agisse du stage ou du T.I.R, des séances de TD permettent le suivi de l'étudiant·e dans sa démarche. Pour plus d'informations sur le stage en L3, se référer au site web du département de psychologie, rubrique « stage Licence ».
24h : Stage ou Travail d'initiation à la Recherche (choix conditionné semestre)	
MA Martinie Stage : 20TD – 4hPPD (Autonomie, Pédagogie Projet)	Il s'agit pour l'étudiant(e) de remettre un rapport de stage (sur la base d'un stage réalisé de 48 à 70h) ou un dossier de Travail d'Initiation à la Recherche (TIR). Un(e) étudiant(e) inscrit(e) réalise les deux types

TIR: 13,5TD – 10,5hPPD (Autonomie, Pédagogie Projet)	de travaux dans l'année universitaire obligatoirement - selon son inscription au semestre 5 vs. 6. Responsables stages : Domaine psychologie clinique psychanalytique : Dolorès Albarracin Domaine psychologie social/travail : Marie Amélie Martinie Domaine psychologie cognitif/neuropsychologie : S. Vicente-Fredefond Domaine psychologie du développement : S. Gil
Numérique	
J. Pylouster 8TD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	Au semestre 5, l'enseignement de « Recherche documentaire/ Numérique » a pour objectif l'acquisition de compétences numériques du référentiel PIX. Les compétences travaillées dans cet enseignement relèvent de l'item « Algorithmes et programmation » du domaine 3 du référentiel de compétences PIX. Un travail de contrôle continu sera réalisé dans le cadre de cet enseignement (réalisation d'un programme en scratch gérant une étude de psychologie). En outre, tous·tes les étudiant·es de L3 doivent réaliser un positionnement sur la plateforme Pix et communiquer leurs résultats aux tests de positionnement à l'université de Poitiers dans le but du passage des épreuves de certification Pix à la fin du semestre 5 de L3. Des informations détaillées seront envoyées par mail à ce sujet aux étudiant·es en début de semestre 5 (interlocuteur : Pascale Larigauderie) Adresse de la plateforme PIX : https://pix.fr/ , voir également la page de présentation de l'Université de Poitiers : http://pix.univ-poitiers.fr/
Aide projet professionnel	
C. Esnard 3hCM – 3hTD (le cours assuré par E. Parnaudau)	Cet enseignement vise à aider les étudiant·es dans leur réflexion sur leur parcours de formation et de préparation à la vie professionnelle. Ils.elles appliquent une méthodologie type PEC pour progresser dans cette réflexion. Par groupes de 5 ils.elles réalisent un exposé (diaporama) sur une thématique de leur choix en rapport avec l'orientation en L3 psychologie.

Méthodes de recherche 1 (au choix expérimental ou clinique conditionné au semestre)

Méthodes

cliniques : D.

Albarracin

Méthodes

expérimentales :

S. Gil

6hCM – 1,5hTD –
4,5hPPD

(Autonomie, Classe
inversée)

Méthodes cliniques

Cet enseignement propose une synthèse des recherches contemporaines sur les psychoses : spécificités, intérêts et limites des études quantitatives et qualitatives dans le domaine, approches psychothérapeutiques actuelles.

Piriot, G. & Cupa, D. (2017). Approche psychanalytique des troubles psychiques. Paris: A. Colin.

De Montclos, V. (2018). Leur patient préféré. 17 histoires extraordinaires de psychanalystes. Paris: Points.

Méthodes expérimentales

Après avoir présenté les objectifs de la discipline et de fait l'importance de la méthode d'étude en sciences, cet enseignement présente de manière synthétique le panel des méthodes à disposition de la psychologie/du psychologue. Dans un second temps, l'enseignement se focalise sur la méthode expérimentale (i.e., cours et exercices d'application via la plateforme UPdago) dans le but d'asseoir les compétences en méthodologie expérimentale des étudiant·es en fin de formation Licence.

Sockeel, P., & Anceaux F. (2002). La démarche expérimentale en psychologie. Paris : In Press.

Licence 3 – Semestre 6

Responsable UE / responsable enseignement et volume(s) horaire	Intitulé UE / intitulé enseignements composant l'UE
F. Autin : 64h	UE 1 Disciplinaire : Psychologie sociale, du travail, ergonomie, et Langues
Psychologie sociale : relations intergroupes (*)	
F. Autin 9hCM – 4,5hTD – 1,5hPPD (Autonomie, Classe inversée)	Cet enseignement présente les théories fondatrices de la psychologie des relations intergroupes. Nous abordons les recherches pouvant apporter un éclairage sur les processus psychosociaux associés à la genèse, le maintien et la réduction des inégalités entre groupes sociaux.
Psychologie du travail : théories et méthodes (*)	
C. Esnard 9hCM – 6hTD (cours réalisé par E. Parnaudeau)	Une première partie de l'enseignement magistral et les TD sont consacrés aux déterminants individuels de la performance professionnelle habituellement pris en compte dans les dispositifs d'orientation et de sélection du personnel. Une seconde partie traite des biais de jugement et des aspects collectifs intervenant dans les processus d'évaluation professionnelle. <i>Laberon, S. (2011). Psychologie et recrutement. Bruxelles : De Boeck.</i> <i>Schmidt, F.L., Hunter, J.E. (1998). The validity and utility of selection methods in personnel psychology : practical and theoretical implications of 85 years of research findings. Psychological Bulletin. 124, 2, 262-274.</i>
Ergonomie : méthodes et techniques (*)	
N. Louveton 7,5hCM – 5hTD – 3,5hPPD (autonomie, Classe inversée)	Cet enseignement vise à consolider les acquis théoriques de la première année de licence en ergonomie. Il s'agira également d'introduire les méthodologies que l'ergonome peut employer d'une part dans le champ de l'ergonomie du travail et d'autre part dans celui de l'ergonomie de conception. Une mise en pratique

	permettra d'illustrer les champs d'interventions de l'ergonome. <i>Lallemand, C., & Gronier, G. (2015). Méthodes de design UX: 30 méthodes fondamentales pour concevoir et évaluer les systèmes interactifs. Editions Eyrolles.</i> <i>Nogier, J. F., & Leclerc, J. (2016). UX Design et ergonomie des interfaces-6e éd. Dunod</i>
Langues vivantes (*)	
O. Chaulet 18hTD	Enseignement de langues centré sur des contenus authentiques et spécialisés en psychologie. Les compétences de compréhension orale (CO) et de production orale (PO) sont privilégiées.
N. Goutaudier : 66h	UE 2 Disciplinaire : Psychologie clinique et psychologie du développement
Etudes de cas : approches plurielles (*)	
N. Goutaudier 7,5hCM – 6hTD – 4,5hPPD (Plateforme en autonomie)	Ce cours propose une variation de regards sur l'étude de cas. Dans l'approche cognitivo-comportementale, 3 cas cliniques de patients adultes seront présentés pour travailler sur la question du diagnostic différentiel et des comorbidités. Dans l'approche clinique du bilan psychologique avec l'enfant, une pratique du bilan, intégrative et compréhensive, où le dispositif du bilan est utilisé comme médiation dans la rencontre et l'écoute de l'enfant, sera illustrée par des études de cas avec des enfants et des adolescents. <i>Chagnon J.Y. (ed.) (2018). Approche clinique des troubles instrumentaux (dysphasie, dyslexie, dysparaxie). Paris : Dunod.</i>
Psychologie du développement : développement socio-émotionnel (*)	
S. Gil 9hCM – 3hTD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	Cet enseignement a pour vocation de présenter quelques grandes étapes clé du développement socio-émotionnel de la naissance à l'adolescence, particulièrement dans les indicateurs non verbaux de l'émotion en leur qualité de forme de communication, et également au regard de l'expérience émotionnelle (traitement et production de l'expression faciale

	émotionnelle ; théorie de l'intersubjectivité ; théorie de l'attachement ; mécanismes de régulation des émotions).
Psychologie du développement : les troubles développementaux (*)	
E. Lambert 7,5hCM – 3hTD – 4,5hPPD (Autonomie, Classe inversée)	Après une séance introductive portant sur la définition de la notion de trouble du développement, ce cours abordera plusieurs aspects de la question des personnes déficientes intellectuelles. Dans un premier temps, les différentes définitions seront abordées, puis quelques classifications. Les conséquences d'une déficience intellectuelle ainsi que les cas les plus fréquents de déficiences intellectuelles seront présentés. Dans un second temps ce cours portera sur le Trouble du Spectre de l'Autisme : la sémiologie du trouble, ses origines, et les possibilités de prise en charge. <i>Lussier, F., Chevrier, E. & Gascon, L. (2018). Neuropsychologie de l'enfant : Troubles développementaux et de l'apprentissage (3ème Ed.), Paris : Dunod.</i>
S. Vicente-Fredefond : 45h	UE 3 Disciplinaire Neurosciences et Neuropsychologie
Neuroscience : psychopharmacologie, développement et plasticité du système nerveux (*)	
L. Prestoz et Y. Vandaele 18hCM – 6hTD – 2hPPD (Plateforme en autonomie)	L'enseignement de neurosciences en L3 de psychologie a pour objectif d'apporter les bases fondamentales concernant le développement du système nerveux, sa plasticité liée à l'apprentissage ou en réponse à des lésions. Seront aussi abordés les aspects neurobiologiques de la mémoire, des troubles de la pensée et de l'humeur, en lien avec la psychopharmacologie
Syndromes cliniques et neuropsychologie (*)	
S. Vicente-Fredefond 10hCM – 7,5hTD – 1,5hPPD (Autonomie, Classe inversée)	Ce cours est une introduction aux principaux syndromes cliniques en neuropsychologie de l'adulte. Il s'agit de présenter une vision relativement étendue des troubles cognitifs et comportementaux consécutifs aux atteintes du système nerveux afin de s'approprier

	les principaux tableaux neuropsychologiques et de se familiariser avec le langage de la sémiologie. <i>Eustache, F., Faure, S., & Desgranges, B. (2013). Manuel de neuropsychologie (4^{ème} édition). Paris : Dunod.</i> <i>Gil, R. (2018). Neuropsychologie (7^{ème} édition). Paris : Masson.</i> <i>Fix, J.D. (2012). Neuro anatomie (4^{ème} édition). Bruxelles : DeBoeck Université.</i>
N. Noiret : 48h	UE4- Option approfondissement psychologie : Psychologie et société
Adolescence (*)	
E. Dujardin 12hCM – 3hPPD (Classe inversée)	Ce cours aborde la notion d'adolescence au prisme de la psychologie du développement, de la psychologie sociale et de la psychologie clinique. Une approche développementale présente les aspects historiques de théories classiques du développement et l'adolescence ainsi que l'évolution des théories selon 3 grandes étapes : 1. L'émergence des théories sur l'adolescence, 2. Les théories classiques du développement et 3. L'adolescence comme champ d'étude spécifique (points de vue social, identitaire et cognitif). La partie consacrée à la psychologie sociale se focalise sur la vie émotionnelle des adolescents, à savoir ses déterminants, ses principales différences avec la vie émotionnelle des adultes, et l'apprentissage de la régulation émotionnelle comme une des tâches importantes de l'adolescence. Dans un deuxième temps, on s'intéresse également à la vie sociale des adolescents et adolescentes, qui détournent partiellement leur attention de la famille pour aller davantage vers leurs pairs. L'enseignement de psychologie clinique s'appuie sur la psycho-pédagogie et l'utilisation de la psychanalyse faite par August Aichhorn dans son établissement de protection de l'enfance et de la jeunesse, accueillant des orphelins ou abandonnés, du fait de la première guerre mondiale. A partir de là, les principaux théoriciens de la psychanalyse de l'adolescence sont présentés (Birraux, Gutton, Marty) pour décrire l'adolescence comme processus. Une introduction à la psychopathologie termine le cours avec la clinique du suicide à l'adolescence.

Psychologie et santé (*)	
C. Esnard 12hCM – 4,5hTD	Cet enseignement a pour objectif de présenter les spécificités de la discipline « Psychologie de la santé » sous trois volets disciplinaires.: psychologie sociale, psychologie clinique et psychologie cognitive. En psychologie sociale sont présentées les principales théories en psychologie de la santé au service de deux questions centrales en matière de prévention : le lien entre intention et comportement et la question du stress professionnel. <i>Ogden, J. (2018). Psychologie de la santé (traduction et adaptation : O. Desrichard). De Boeck.</i>
Vieillesse (*)	
N. Noiret 10,5hCM – 6hPPD (Plateforme en autonomie)	L'objectif de cet enseignement est de fournir différents éclairages sur différents domaines d'étude du vieillissement. Après une brève introduction à la psychogérontologie, seront abordés des aspects cognitifs du vieillissement : hétérogénéité et modulation des effets du vieillissement cognitif. Dans le domaine des neurosciences seront présentées les modifications du système nerveux et des organes sensoriels lors du vieillissement physiologique et pathologique et leurs conséquences. Enfin à partir des stéréotypes générationnels et représentations sociales du vieillissement au travail, seront abordées les données socio-démographiques de l'homme au travail, les causes du vieillissement naturel ou prématuré et les conséquences sur l'homme au travail. Une approche de psychologie ergonomique permettra d'intervenir sur le sujet de l'usure professionnelle. <i>Falzon, P. (sous la direction de, 2004). Ergonomie. Paris : PUF. Chapitre 9 : « Vieillesse et travail », par A. Laville et S. Volkoff.</i> <i>Fantini-Hauwel, C., Gély-Nargeot, M.-C., Raffard, S. (2014). Psychologie et psychopathologie de la personne âgée vieillissante. Dunod.</i> <i>Gilles, M., Loisel, F. (2003). La gestion des âges : pouvoir vieillir en travaillant. Paris/Lyon : LIAISONS et ANACT.</i>

	INRS : Guide « Bien vieillir au travail » (2011), ND 2368 : « Accidents du travail : particularités chez les seniors » (2012), DMT n°97 (2004) Lemaire, P., & Behrer, L. (2005). <i>Psychologie du vieillissement</i>. De Boeck. Nénin, F. & Lapart, S. (2011). <i>L'or gris</i>. Flammarion. Thomas, H., Scodellaro, C. & Dupré-Lévêque, D. (2005). <i>Perceptions et réactions des personnes âgées aux comportements maltraitants : une enquête qualitative</i>. DREES ; Etudes et résultats, 370.1-11.
N. Goutaudier : 48h	UE4- Option pré-professionnalisation métier du Travail Social et de la Santé (MTSS)
Prise en charge et psychopathologie	
N. Goutaudier 18hCM – 18hTD – 12hAPP	Lors de ces enseignements en quitus présence, les étudiant-es seront sensibilisés à la prise en charge de différents troubles selon différentes approches et corps de métiers. Outre les cours magistraux basés sur les concepts théoriques, des exemples concrets seront présentés aux étudiant-es via des cas cliniques et la lecture d'articles scientifiques.
48h	UE4- Option international
	Voir sur le site de la Maison des Langues (MdL campus Poitiers)
48h	UE4- Option anthropologie
	Voir avec le département de sociologie/anthropologie
MA. Martinie : 54h	UE5 Disc & ACCT : Méthodologie, numérique et stage ou TIR
	Cf. Semestre 5
24h : Stage ou TIR (choix conditionné semestre) : MA. Martinie	
	Cf. Semestre 5

Recherche documentaire	
M. Burnel 8TD – 4hPPD (Plateforme en autonomie)	L'objectif de cet enseignement est de développer les stratégies de recherche documentaire des étudiant·es, notamment dans la perspective de l'entrée en Master. Au cours de 5 séances de TD, nous passons en revue différentes méthodes et outils permettant de rechercher et d'obtenir des documents adaptés au travail universitaire. Nous discutons aussi de façon critique la qualité de différents types de sources documentaires. Enfin nous travaillons les normes de citation des références et la présentation des bibliographies. Entre les séances de TD, diverses activités sont proposées via la plateforme UPdago (exercices d'application, notes préparatoires). L'évaluation comprend une note d'assiduité (présence et remise des exercices), un examen sur table (début de la séance 5), et un dossier de recherche à préparer par groupes de 2 ou 3.
Aide projet professionnel	
C. Esnard 6hTD (cours réalisé par E. Parnaudeau)	Cet enseignement vise à aider les étudiant·es à préparer les dossiers de candidatures post L3 psychologie. Dans les TD sont abordées les questions courantes et plus spécifiques pour optimiser ces candidatures. Dans la même optique, par groupes de 5, les étudiant·es réalisent un exposé (diaporama) sur une thématique de leur choix, par exemple en approfondissant certains aspects de la profession à laquelle ils.elles se destinent.
Méthodes de recherche 2 (au choix expérimental ou clinique conditionné semestre)	
Méthodes cliniques : D. Albarracin	Méthodes cliniques Cet enseignement propose une synthèse des recherches contemporaines sur les psychoses : spécificités et approches, intérêts et limites des études quantitatives et qualitatives dans le domaine. <i>Berney, S., de Roten, Y., Söderström, D. & Despland J.-N. (2009). L'étude des mécanismes de défense psychotiques : un outil pour la recherche en psychothérapie psychanalytique. Psychothérapies, 3, 133-144.</i>

Méthodes expérimentales : S. Gil 6hCM – 1,5hTD – 4,5hPPD (Classe inversée)	<i>Parnas, J., Nordgaard, J & Varga, S. (2010). The concept of psychosis: a clinical and theoretical analysis. Clinical Neuropsychiatry, 7, 32-37.</i> Méthodes expérimentales Après avoir présenté les objectifs de la discipline et de fait l'importance de la méthode d'étude en sciences, cet enseignement présente de manière synthétique le panel des méthodes à disposition de la psychologie/du psychologue. Dans un second temps, l'enseignement se focalise sur la méthode expérimentale (i.e., cours et exercices d'application via la plateforme UPdago) dans le but d'asseoir les compétences en méthodologie expérimentale des étudiant-es en fin de formation Licence. <i>Sockeel, P., & Anceaux F. (2002). La démarche expérimentale en psychologie. Paris : In Press.</i>
---	---

Les études de Master – Mention Psychologie

Responsables mention : Siobhan. Vicente-Fredefond et Dolorès Albarracin

La formation de master

La formation de master se décompose en une année de M1 et une année de M2. Elle permet à l'issue de 2 ans de formation l'obtention du **diplôme de Master mention psychologie**. A l'université de Poitiers, le master de psychologie se décline en 6 parcours, tous s'inscrivant dans la mention psychologie. Ces parcours visent à donner aux étudiant-es une formation de haut niveau. Les spécialités sont indifférenciées : elles permettent aussi bien l'entrée dans la vie professionnelle que la poursuite des études en doctorat (i.e., pro. et recherche). L'entrée en M1 de psychologie est possible pour les étudiant-es titulaires d'une licence de psychologie ou équivalent, par une sélection nationale via le site Monmaster.

La mention de master Psychologie complète la licence offerte à l'Université et poursuit l'acquisition de blocs de compétences afin d'accéder au titre de psychologue (Loi du 25 juillet 1985), avec la validation d'un stage professionnalisant de 500 heures. **Cette mention vise à donner à l'étudiant·e un tronc commun de compétences en M1 ; à spécialiser progressivement sa formation dès le M1 ; à approfondir les spécificités de la sous-discipline et du parcours choisi du point de vue de la recherche et de la professionnalisation proposées en M1 et M 2 ; à lui permettre d'acquérir ses compétences grâce à une approche pédagogique diversifiée dans le but d'accroître son autonomie.**

L'objectif commun des parcours proposés est de former des psychologues praticiens et/ ou des chercheurs disposant 1/ d'un **socle de compétences communes** : transversales, à la recherche et professionnelles déclinées en 2/**compétences spécifiques** aux 3 domaines de la discipline représentés : psychologie clinique et psychopathologie psychanalytique ; psychologie et psychopathologie cognitives ; psychologie sociale, du travail et des organisations puis en 3/ de **compétences spécialisées** qui permettent des modes d'analyse, d'intervention, de prise en charge et/ou de soin adaptés aux publics, institutions ou champs ciblés par chacun des parcours.

Le master mention psychologie est une formation organisée en quatre semestres répartis sur deux ans. La formation a une capacité d'accueil à l'entrée du Master 1. Les parcours débutent dès le M1. L'étudiant·e peut changer d'orientation au sein de la mention jusqu'en fin de master 1. La structure du master **vise deux objectifs : assurer la continuité entre le M1 et le M2 et spécialiser progressivement**. Pour cela, elle offre d'une part une organisation continue par UE du S1 au S4, chaque UE étant fondée par un ensemble de compétences ou sur partie de celui-ci ; elle permet d'autre part, une spécialisation progressive du S1 au S4 : avec une dominante de tronc commun en M1, une mutualisation par domaine sur les deux années et une spécialisation accrue en M2.

Le M1 est consacré aux compétences communes à la mention (33 Ects) au travers d'un tronc commun important au semestre 1 (24 Ects) qui se poursuit au S2 (9 Ects) et se prolonge au travers des micro-compétences déclinées selon les domaines (21 Ects : 6 au S1, 15 au S2) et parcours (6 Ects au S2). Le stage devenu obligatoire en M1 est de 150h minimum, 200h maximum (6 Ects). Les compétences mobilisées par la rédaction du mémoire font partie du tronc commun et donnent lieu à préparation (UE4 : Techniques et Technologies numériques appliquées à la recherche) en S1 et S2. **En M2, le tronc commun** représente 25% et porte sur le mémoire (6 Ects au S3, 6 Ects au S4), les langues et l'insertion. La formation à la recherche est pour moitié commune à chacun des domaines tandis que la formation

professionnelle et les connaissances nécessaires à l'acquisition des compétences relèvent des parcours. Le stage de M2 réparti en un ou deux stages sur l'année est de 300 à 500h minimum (alternance pour le parcours Ergonomie et Psychologie du Travail). La pratique des langues en master 1 et 2 (9 Ects) sera validée par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 selon le principe de non-compensation.

Les modalités de contrôle de connaissances et Validation des UE

il existe deux modalités d'examen pour les différentes UEs de la formation Master : *terminal* (composé d'une épreuve en fin de semestre), *l'examen mixte* (composé de notes de Contrôle continu et d'un examen terminal). De plus, il y a une Note seuil – non compensation semestre (https://www.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/10/2026/06/20260618_delib_CFVU_04_RGE_VF_postCFVU.pdf)

Les différents parcours de Master mention psychologie

Le département de Psychologie assure 6 parcours de formation Master, tous mention psychologie :

- **Parcours Psychologie clinique psychanalytique** : cliniques du corporel et du lien (responsables : Jean-Baptiste Marchand)
- **Parcours Criminologie et victimologie**
- **Parcours Ergonomie et psychologie du travail** (responsable : Catherine Esnard)
- **Parcours Ingénierie en psychologie du comportement : intégration sociale et prévention** (responsables : Frédérique Autin et Stéphane Jouffre)
- **Parcours Psychologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte : langage, cognition et apprentissage** (responsables : Siobhan Vicente-Fredefond et Vanessa Baudiffier)
- **Parcours Psychopathologie et psychogérontologie : approche clinique, cognitive et comportementale** (responsables : Sandrine Kalenzaga)

Le détail des enseignements pour chacun des 6 parcours Master mention psychologie est disponible via le site de l'université de Poitiers : <http://formations.univ-poitiers.fr/fr/index/master-XB/master-XB/master-psychologie-program-master-psychologie-2.html#programContent249de070-0160-4024-9f48-2f316c479ef5-1>

Révision du Code de déontologie des psychologues de mars 1996 – Actualisation 2012

(Texte complet disponible sur <http://www.sfpsy.org/>)

Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable.
Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues.

PREAMBULE

L'usage professionnel du titre de psychologue est défini par l'article 44 de la loi n°85-772 du 25 juillet 1985 complété par l'article 57 de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 qui fait obligation aux psychologues de s'inscrire sur les listes ADELI.

Le présent Code de déontologie est destiné à servir de règle aux personnes titulaires du titre de psychologue, quels que soient leur mode et leur cadre d'exercice, y compris leurs activités d'enseignement et de recherche. Il engage aussi toutes les personnes, dont les enseignants-chercheurs en psychologie (16ème section du Conseil National des Universités), qui contribuent à la formation initiale et continue des psychologues. Le respect de ces règles protège le public des mésusages de la psychologie et l'utilisation de méthodes et techniques se réclamant abusivement de la psychologie.

Les organisations professionnelles signataires du présent Code s'emploient à le faire connaître et à s'y référer. Elles apportent, dans cette perspective, soutien et assistance à leurs membres.

Seuls les principes généraux du code de déontologie sont présentés sur la page suivante. Les articles du code sont consultables ou téléchargeables à l'adresse : <http://www.sfpsy.org/IMG/pdf/Code-deonto2012.pdf>

PRINCIPES GENERAUX DU CODE DE DEONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

La complexité des situations psychologiques s'oppose à l'application automatique de règles. Le respect des règles du présent Code de Déontologie repose sur une réflexion éthique et une capacité de discernement, dans l'observance des grands principes suivants :

Principe 1 : Respect des droits de la personne

Le psychologue réfère son exercice aux principes édictés par les législations nationale, européenne et internationale sur le respect des droits fondamentaux des personnes, et spécialement de leur dignité, de leur liberté et de leur protection. Il s'attache à respecter l'autonomie d'autrui et en particulier ses possibilités d'information, sa liberté de jugement et de décision. Il favorise l'accès direct et libre de toute personne au psychologue de son choix. Il n'intervient qu'avec le consentement libre et éclairé des personnes concernées. Il préserve la vie privée et l'intimité des personnes en garantissant le respect du secret professionnel. Il respecte le principe fondamental que nul n'est tenu de révéler quoi que ce soit sur lui-même.

Principe 2 : Compétence

Le psychologue tient sa compétence : - de connaissances théoriques et méthodologiques acquises dans les conditions définies par la loi relative à l'usage professionnel du titre de psychologue ; - de la réactualisation régulière de ses connaissances ; - de sa formation à discerner son implication personnelle dans la compréhension d'autrui. Chaque psychologue est garant de ses qualifications particulières. Il définit ses limites propres compte tenu de sa formation et de son expérience. Il est de sa responsabilité éthique de refuser toute intervention lorsqu'il sait ne pas avoir les compétences requises. Quel que soit le contexte de son intervention et les éventuelles pressions subies, il fait preuve de prudence, mesure, discernement et impartialité.

Principe 3 : Responsabilité et autonomie

Outre ses responsabilités civiles et pénales, le psychologue a une responsabilité professionnelle. Dans le cadre de sa compétence professionnelle, le psychologue décide et répond personnellement du choix et de l'application des méthodes et techniques qu'il conçoit et met en œuvre et des avis qu'il formule. Il peut remplir différentes missions et fonctions : il est de sa responsabilité de les distinguer et de les faire distinguer.

Principe 4 : Rigueur

Les modes d'intervention choisis par le psychologue doivent pouvoir faire l'objet d'une explicitation raisonnée et d'une argumentation contradictoire de leurs fondements théoriques et de leur construction. Le psychologue est conscient des nécessaires limites de son travail.

Principe 5 : Intégrité et probité

Le psychologue a pour obligation de ne pas exploiter une relation professionnelle à des fins personnelles, religieuses, sectaires, politiques, ou en vue de tout autre intérêt idéologique.

Principe 6 : Respect du but assigné

Les dispositifs méthodologiques mis en place par le psychologue répondent aux motifs de ses interventions, et à eux seulement. En construisant son intervention dans le respect du but assigné, le psychologue prend notamment en considération les utilisations possibles qui pourraient en être faite par des tiers.